

# Les comités de Ruelles vertes dans Rosemont-La Petite-Patrie : enjeux et défis de la mobilisation citoyenne – RAPPORT FINAL

Document préparé pour

Société de développement environnemental de Rosemont/ Écoquartier Rosemont – La Petite-Patrie

Document rédigé par :

**KARLELE BINETTE**  
Département de géographie  
Université du Québec à Montréal

Sous la direction de :

Catherine Trudelle, professeure, département de géographie  
Yves Baudouin, professeur, département de géographie

Octobre 2016



# Les comités de Ruelles vertes dans Rosemont-La Petite-Patrie : enjeux et défis de la mobilisation citoyenne – RAPPORT FINAL

Nous tenons à remercier toutes les personnes ayant collaboré à cette recherche, au premier chef duquel, les citoyennes et citoyens participant aux comités de citoyens des ruelles vertes de l'arrondissement de Rosemont-La Petite-Patrie de Montréal. Leurs précieux témoignages ont grandement contribué à enrichir la recherche et à approfondir notre compréhension de l'expérience, des besoins et des défis rencontrés par les comités de ruelles vertes dans le quartier.

## COMITÉ D'ENCADREMENT

Chloé Dodinot, Écoquartier Rosemont-La Petite-Patrie  
Françoise Légaré-Pelletier, Écoquartier Rosemont-La Petite-Patrie  
Matthias Verde, Écoquartier Rosemont-La Petite-Patrie  
Mélicha Vachon, Écoquartier Rosemont-La Petite-Patrie  
Catherine Trudelle, département de géographie, Université du Québec à Montréal  
Yves Baudouin, département de géographie, Université du Québec à Montréal  
Karelle Binette, département de géographie, Université du Québec à Montréal  
Josée-Anne Riverin, Service aux collectivités, Université du Québec à Montréal

Pour citer ce rapport de recherche :

Binette, Karelle (2016). *Les comités de Ruelles vertes dans Rosemont-La Petite-Patrie : enjeux et défis de la mobilisation citoyenne*, SODER/Écoquartier Rosemont-La Petite-Patrie, Service aux collectivités de l'UQAM, 69 pages.

\*Il est à noter que l'auteure réalisera son mémoire de maîtrise à partir des données et résultats de ce rapport de recherche.

Ce travail de recherche a bénéficié du support financier du Service aux collectivités de l'Université du Québec à Montréal via le Programme d'aide financière à la recherche et à la création – volet 2, ainsi que de l'appui financier de Quartiers21.



## Table des matières

Mise en contexte.....	3
Introduction.....	4
Problématique de recherche.....	7
Méthodologie de recherche.....	8
Présentation et analyse des résultats.....	11
1) Les questionnaires en ligne.....	11
2) Les <i>focus groups</i> .....	47
3) Les entrevues semi-dirigées.....	50
Solutions envisagées (pérennité).....	61
Conclusion.....	65
Bibliographie.....	66
ANNEXE I.....	67

## Mise en contexte

À la fin de l'été 2016, nous compterons près de 100 ruelles vertes dans l'arrondissement de Rosemont-La Petite-Patrie. Avec autant d'interventions citoyennes sur le territoire, l'Écoquartier s'est questionné sur la meilleure façon de soutenir toutes ces initiatives et s'assurer que les acteurs de ces comités restent mobilisés et actifs dans leur ruelle. La recherche visait donc à analyser la mobilisation des citoyens-nes faisant partie des comités de ruelles et à mettre en lumière les facteurs facilitant ou dirimant cette participation. À terme, l'Écoquartier souhaitait que ces résultats puissent conduire à l'amélioration des pratiques territoriales des acteurs sociaux, au premier chef l'Écoquartier, et ce, en conciliant les enjeux de la société, de l'économie et de l'environnement, de manière efficace et équitable. Cette recherche, réalisée en collaboration avec le Service aux collectivités de l'UQAM, les professeurs-es Catherine Trudelle et Yves Baudouin et l'étudiante Karelle Binette, offrira aux comités de ruelles et à l'Écoquartier des pistes de réflexion et d'action permettant la mise en place d'un processus de mobilisation citoyenne de manière à s'assurer que ces expériences deviennent pérennes et structurantes.

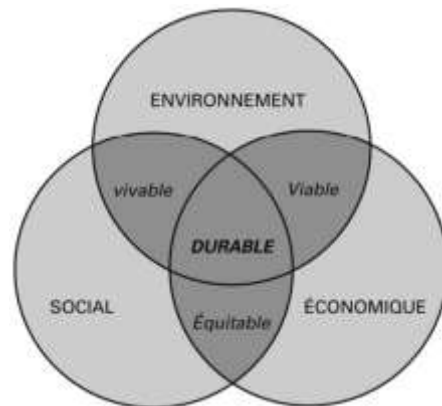
## Introduction

L'urbanisation mondiale galopante est un phénomène étudié depuis plusieurs décennies. Selon l'ONU, la population mondiale atteindra 9 milliards d'êtres humains en 2050, dont 6 milliards d'urbains (ONU, 2014). Cette croissance inégalée entraîne son lot de problèmes sociaux, économiques et environnementaux. Concernant ces derniers, l'ONU rapportait en 2012 que 70% des émissions de gaz à effet de serre étaient produits par les villes malgré le fait que ces dernières n'occupent que 2% des terres (ONU, 2012).

Par conséquent, on questionne de nos jours l'urbanisation intense et continue (Wackermann, 2000). On reproche aux villes de ne pas avoir été en mesure de maîtriser le phénomène, et ce, « [...] à tous les niveaux de développement [...] » (Wackermann, 2005 : 55). De ce fait, face à cette situation urbaine-environnementale sensible et du fait que les espaces dits végétalisés se font de plus en plus rares en milieu urbain, de nouvelles tendances écologiques, comme le verdissement urbain, prennent place au sein des villes (Wackermann, 2000).

Ces montées écologiques s'inscriraient en fait au cœur de l'idée du développement durable qui s'est imposée il y a quelques années suite au Rapport Brundtland (Commission mondiale sur l'environnement et le développement, 2005). Le développement durable est une façon de concilier les enjeux sociaux, économiques et environnementaux, mais se veut aussi une façon d'habiter la Terre sans contrevenir aux ressources des générations futures (Commission mondiale sur l'environnement et le développement, 2005) (voir figure a).

Figure a) : Schéma du développement durable



Source : Jégou, A, (2007)

Du fait que le développement durable s'est imposé comme solution aux enjeux environnementaux auxquels les villes sont confrontées, ces dernières sont donc tentées d'intégrer cette notion (Féré, 2009) en innovant sur le sujet en matière d'aménagement et de planification territoriale (Wackermann, 2000). Le verdissement urbain est un exemple clé de ces innovations vertes. Ce dernier est en fait une façon d'agir sur l'environnement non seulement dans le but d'embellir un milieu de vie, mais aussi de le rendre meilleur pour la santé des habitants en améliorant la qualité de l'air urbain (Écoquartier RPP, 2014). Suivant cette tendance, la planification urbaine doit désormais insister sur la relation organique qui existe entre les personnes et leurs milieux de vie, d'où la montée en importance du verdissement des villes (Wackermann 2000). Dorénavant associé au développement durable, le verdissement des villes est devenu une priorité reconnue (Gagnon 2008; Felli, 2008).

Pour appliquer le développement durable en milieu urbain, les municipalités doivent passer par le local, c'est-à-dire l'échelle la plus près des citoyen-nes (Gagnon, 2008). Tout ce mouvement d'application urbaine du développement durable à l'échelle locale, appelé développement local intégré, met en place les bases d'une réappropriation des espaces par les citoyens-nes pour en refaire des espaces plus verts, c'est-à-dire écologiques et durables. Ces espaces vont, en plus d'avoir une fonction écologique, avoir une fonction de socialisation entre les résidents-es (Long & Tonini, 2012). On assiste dès

lors à une mobilisation des citoyens-nes dans le but d'améliorer leurs conditions et leur qualité de vie (Chevrier & Panet-Raymond, 2013).

Les ruelles vertes sont un bon exemple de cette réappropriation de l'espace public par les citoyens-nes de tous les horizons socioculturels et économiques. En plus d'améliorer les conditions environnementales des milieux où elles sont instaurées (exemple : lutte aux îlots de chaleur par le verdissement de l'épiderme urbain), les ruelles vertes favorisent le développement d'une solidarité de quartier, la sécurité et la convivialité, ce qui augmente la cohésion sociale du milieu (Long & Tonini, 2012).

L'arrondissement de Rosemont-La Petite-Patrie (RPP) est particulièrement innovateur en ce sens (Écoquartier RPP, 2014). En effet, plusieurs organismes environnementaux et communautaires y sont présents et le maire de l'arrondissement fait la promotion de projets inspirants en la matière, dont les ruelles vertes (Ville de Montréal : Rosemont-La Petite-Patrie, 2015). Dans Rosemont-La Petite-Patrie, c'est en fait par le truchement de l'Écoquartier et des comités de ruelles vertes que le verdissement du secteur et la mobilisation citoyenne prennent place. Il y a donc présentement une volonté politique, (partagée autant par le milieu politique, associatif, que la société civile) ou, du moins, une opportunité politique qui permet l'éclosion et le développement de pareilles initiatives communautaires.

Or, les comités de ruelles font face à plusieurs défis de mobilisation. Par exemple, dans certains cas, les comités, faute d'une mobilisation suffisante, finissent par ne reposer que sur une seule personne, d'autres négligent l'entretien des végétaux, plusieurs membres abandonnent les comités pour des raisons personnelles, certains comités disparaissent lorsque les membres déménagent, etc. L'Écoquartier RPP s'interroge sur la suite des actions qu'il doit entreprendre pour 2016 ainsi que pour les années futures afin de pérenniser l'action des comités de ruelles. D'autant plus que le nombre de ruelles vertes augmente chaque année, que les projets touchent, en 2016, plus de 98 comités de citoyens actifs et qu'ils ont un impact sur la qualité de vie de près de 30 600 personnes.

## Problématique de recherche

Comment assurer une participation citoyenne représentative des milieux dans lesquels sont implantées les initiatives de ruelles vertes et comment assurer la pérennité de ces expériences? Guidée par une question principale et deux questions secondaires, la recherche vise à analyser la mobilisation des citoyens-nes faisant partie des comités de ruelles vertes et à mettre en lumière les facteurs facilitant ou dirimant cette participation, ce qui pourra conduire à l'amélioration des pratiques territoriales des acteurs sociaux, au premier chef l'Écoquartier, en lien avec le développement local intégré en conciliant les enjeux de la société, de l'économie et de l'environnement, de manière efficace et équitable.

**Question principale :** Dans quelle mesure peut-on assurer l'autonomisation des comités de ruelles vertes (*ie* maintenir la mobilisation) et assurer la pérennité de ces expériences?

**Questions secondaires :** Quels sont les facteurs qui favorisent, ou non, la mobilisation? Quelles solutions peut-on proposer pour favoriser la pérennité des comités de ruelles vertes?

Notre hypothèse de travail avance que si la participation est soutenue et valorisée, les initiatives des ruelles vertes tendront à devenir pérennes. En fait, plus les citoyens-nes auront un pouvoir effectif au sens d'Arnstein (1969) (voir Annexe D), c'est-à-dire qu'ils travailleront minimalement en partenariat avec les autorités municipales et auront de réels pouvoirs, plus ils exerceront le contrôle sur ces initiatives, plus ils tendront à vouloir pérenniser ces expériences.



## Méthodologie de recherche

La recherche est le fruit d'un travail partenarial entre l'Écoquartier de Rosemont-La Petite-Patrie, le Service aux collectivités de l'UQAM ainsi que le département de géographie de l'UQAM incluant deux professeurs-es et une étudiante à la maîtrise. Ces membres constituent le Comité d'encadrement de la recherche. Par conséquent, malgré le fait que l'étudiante ait réalisé le rapport, toutes les étapes de recherche ont été discutées, analysées et approuvées par les membres du Comité d'encadrement. Un suivi rigoureux du Comité d'encadrement fait donc partie intégrante de la méthodologie de recherche.

Le territoire d'étude est l'arrondissement de Rosemont-La Petite-Patrie et ses ruelles vertes (voir Figure b). Dans le cadre de cette recherche, une recension des écrits (voir mise en contexte et Annexe I) permettant de faire l'état des lieux sur la question de la mobilisation et du verdissement urbain a été réalisée afin d'alimenter la réflexion et l'élaboration de solutions quant à la pérennité des comités de ruelles vertes pouvant à terme être potentiellement utilisée pour compléter, voire mettre sur pied de nouveaux projets pour l'Écoquartier.

Au niveau de la collecte de données, nous avons réalisé 12 entrevues semi-dirigées, soit 6 dans Rosemont et 6 dans La Petite-Patrie afin d'avoir une vue d'ensemble représentative de la situation. Les 12 intervenants ont été choisis selon des critères spécifiques liés au fonctionnement desdits comités, de l'âge des ruelles vertes puis de la nature du bon fonctionnement et/ou des difficultés rencontrées. Par la suite, deux *focus groups* ont été réalisés : 1 dans Rosemont et 1 dans la Petite-Patrie. Les *focus groups* ont réuni divers acteurs impliqués; des citoyens-nes des comités de ruelles vertes et des acteurs du milieu communautaire. Finalement, un questionnaire en ligne composé de 55 questions a été envoyé à tous les comités de ruelles vertes. Plus de 78 questionnaires complétés ont pu être amassés.

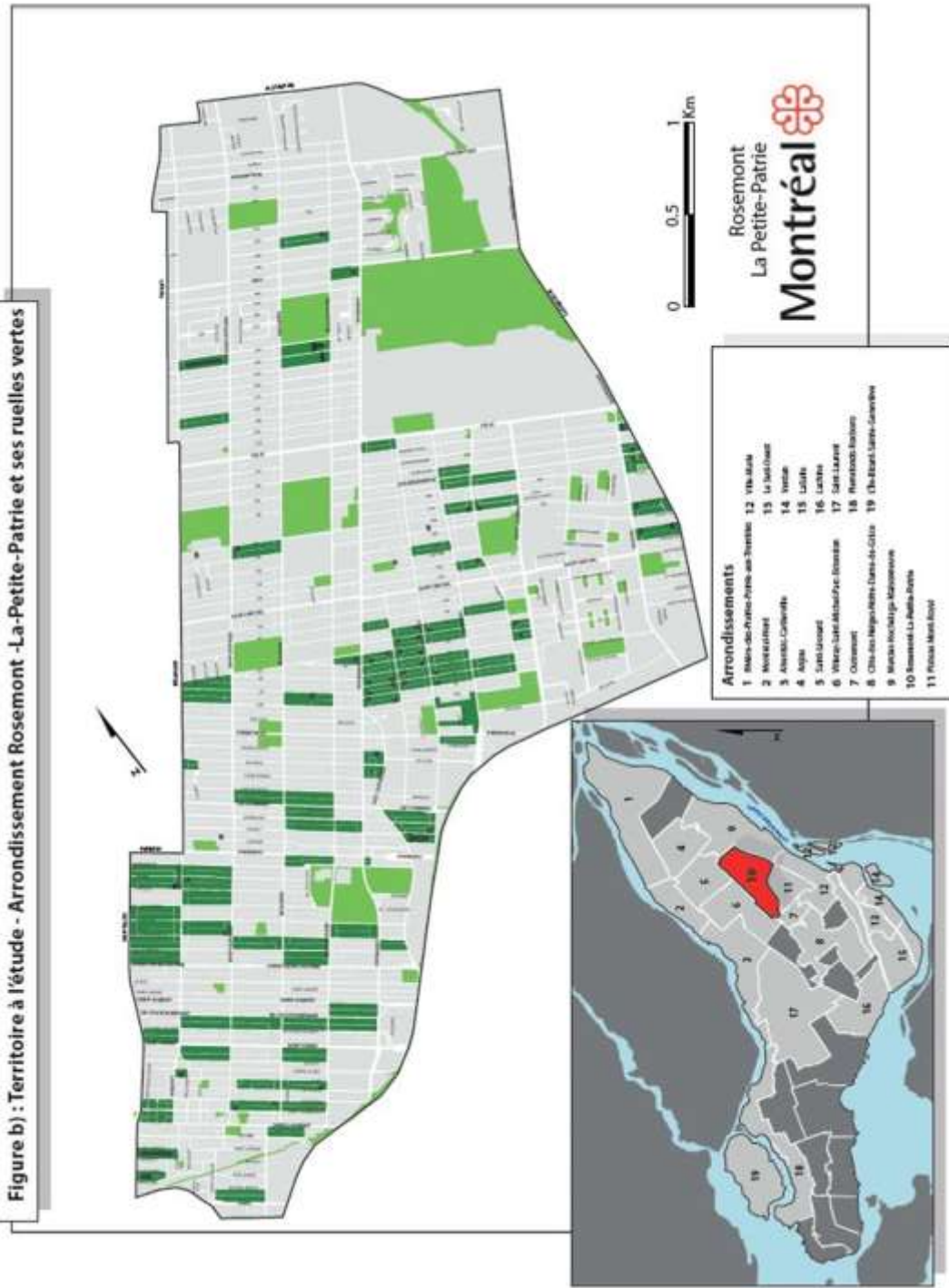
Concernant les questionnaires en ligne, les questions posées peuvent être regroupées en sept catégories : le profil socio-démographique, la perception, l'implication, les activités, la circulation automobile, les acteurs impliqués ainsi que l'état actuel et les pistes de solution. Les réponses obtenues sont présentées sous forme de

figures (via les questions à choix de réponse(s)) et d'analyse de contenu des réponses à court développement.

En ce qui a trait aux *focus groups*, l'analyse se fera sous forme d'analyse de contenu d'entrevues, basée sur une série de thèmes; soit les facteurs de réussite et d'échecs, la question du pouvoir effectif, la question de la mobilisation citoyenne et ses défis puis le thème de l'autonomisation/pérennité des comités.

Finalement, pour les entrevues semi-dirigées, l'analyse des résultats se fera également sous forme d'analyse de contenu d'entrevues, basée sur une série de thèmes; soit le profil socio-démographique des participants-es; leur degré d'implication; leur perception du projet, de leur participation ainsi que la participation des autres acteurs impliqués; leur niveau mobilisation; leurs besoins; les conflits auxquels ils ont été et sont confrontés; ainsi que les solutions proposées pour une éventuelle autonomisation, voire une pérennité de ces expériences de verdissement.

Figure b) : Territoire à l'étude - Arrondissement Rosemont - La Petite-Patrie et ses ruelles vertes



Sources : Écoquartier RPP & Département de géographie, UQAM, 2016.

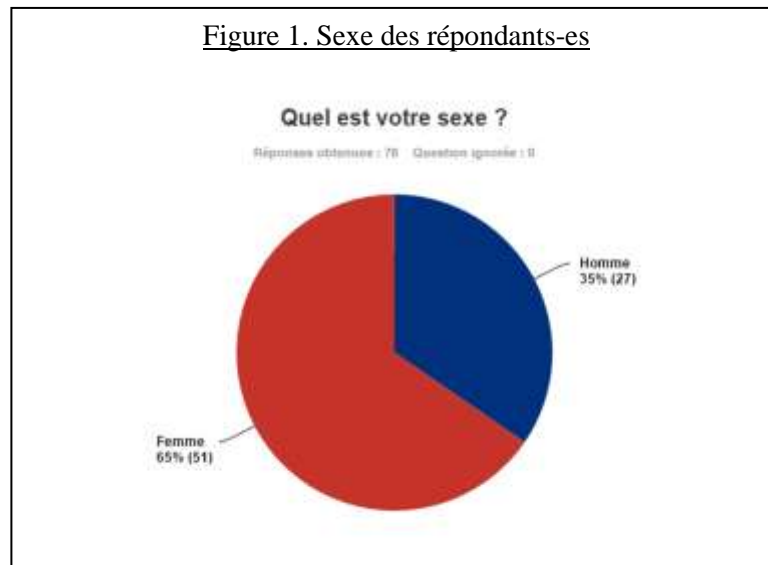
## Présentation et analyse des résultats

### **1- Les questionnaires en ligne**

Le questionnaire est composé de 55 questions à choix de réponse(s) ou à réponses courtes. Le questionnaire a été envoyé, via les courriels électroniques, par l'Écoquartier à tous les comités de ruelles vertes. Nous avons alloué 14 jours aux participants-es pour le remplir, avec un rappel après 7 jours. Nous avons obtenu 78 questionnaires complétés sur environ 350 réponses possibles. Les résultats ci-bas sont divisés en plusieurs parties, soit : le profil socio-démographique, la perception, l'implication, la mobilisation, la circulation automobile, les acteurs impliqués ainsi que la situation actuelle et les pistes de solution.

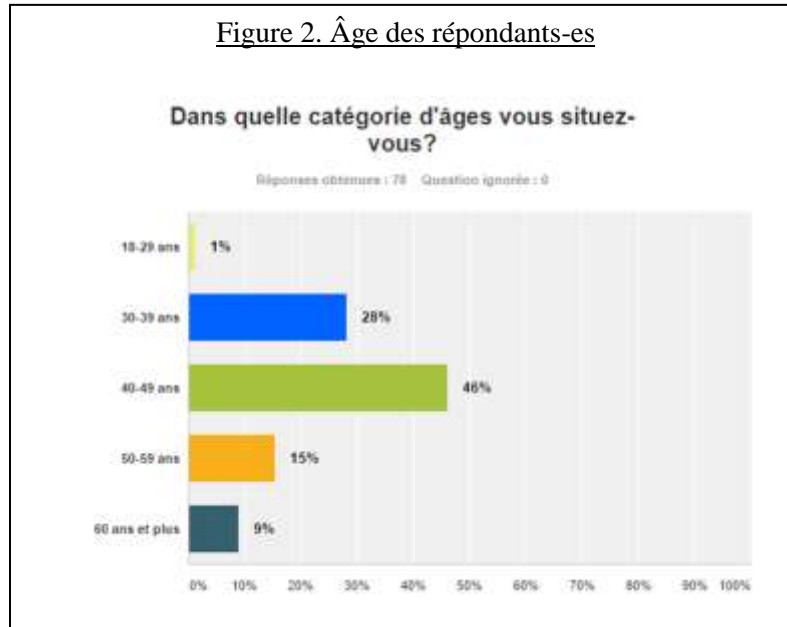
#### **a) Le profil socio-démographique :**

##### *1) Quel est votre sexe?*



La figure 1 nous permet de voir qu'il y a une forte majorité de femmes (65%) au sein des comités de ruelles vertes.

2) Dans quelle catégorie d'âges vous situez-vous?



Comme nous pouvons le constater, la grande majorité des personnes impliquées au sein des comités de ruelles ont entre 30 et 49 ans et près de 50% des répondants-es ont entre 40 et 49 ans. Il est aussi pertinent de mentionner qu'il y a une très faible participation des jeunes entre 18 et 29 ans.

### 3) *Quelle est votre occupation?*



Pour ce qui est de l'occupation des participants-es, ils/elles détiennent en majorité un emploi à temps plein. La catégorie travailleur-euse autonome vient en deuxième place et nous constatons très peu de gens sans emploi et d'étudiants-es.

### 4) *Quel est votre lieu de naissance?*

Pour cette question, les répondants-es inscrivait le nom de leur ville de naissance. Les réponses étaient très variées. En effet, plus de 40 réponses différentes ont été collectées. Malgré tout, la ville la plus nommée est Montréal avec 21 résultats. La ville de Québec arrive en deuxième position (6), suivie de Rimouski (4). Finalement, mentionnons que 12 participants-es ont inscrit être nés en France.

5) *Depuis combien de temps demeurez-vous dans l'arrondissement de Rosemont-La-Petite Patrie?*

Après avoir demandé aux personnes de nommer leur ville de naissance, il était pertinent de leur demander depuis combien de temps ils vivaient dans l'arrondissement de Rosemont- La Petite-Patrie afin de voir si le nombre d'années (voir ci-bas) influence la participation des gens. Les réponses obtenues étaient très diverses, nous avons donc dû les regrouper en catégories :

- 1 an et moins : 0
- 2 à 5 ans : 16 (21%)
- 6 à 10 ans : 18 (23%)
- 11 à 15 ans : 25 (32%)
- 16 à 20 ans : 9 (12%)
- 21 à 25 ans : 3 (4%)
- 26 ans et plus : 7 (8%)

Nous constatons que tous les répondants-es habitent dans l'arrondissement depuis au moins 2 ans et 76% des personnes y vivent depuis moins de 15 ans, dont 32% entre 11 et 15 ans. Tout de même, près de 25% des résidents-es habitent dans le secteur depuis au moins 16 ans. Il est donc possible de conclure qu'une majorité des personnes sont établies dans le secteur depuis au moins une décennie. Par conséquent, les personnes impliquées dans les comités de ruelles sont des résidents-es de l'arrondissement de Rosemont- La Petite-Patrie de moyenne durée.

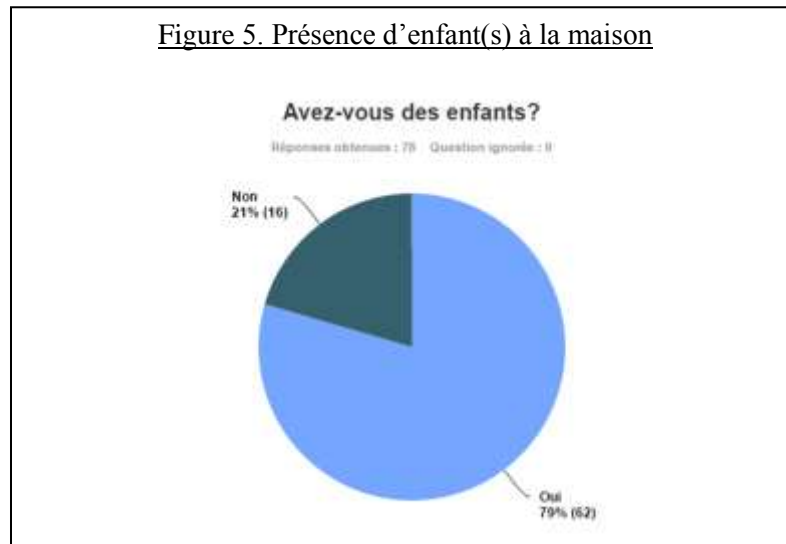
6) *Quel est votre état matrimonial?*



Concernant l'état matrimonial des participants-es, près de la moitié des participants-es sont conjoints-es de fait et près de 30% sont mariés-es. Ensuite, il y a 13% de célibataires, suivit des personnes vivant en union libre (5%), des monoparentaux (4%), des gens divorcés (2%) et des gens séparés (1%). Alors, il est possible de dire qu'une forte majorité des répondants-es sont en couple (mariés ou conjoints de fait), puisqu'ils totalisent 74% des résultats.



7) *Avez-vous des enfants?*



Près de 80% des répondants-es ont des enfants à la maison.

8) *Si oui, combien?*

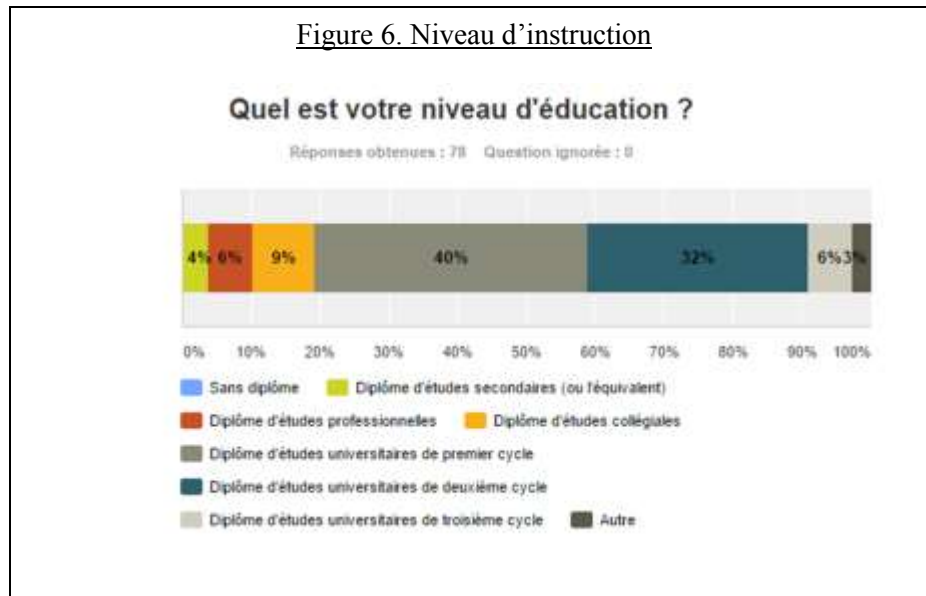
39% des répondants-es ont mentionné avoir 1 enfant, 39% également ont mentionné en avoir 2, 16% ont 3 enfants et, enfin, 6% ont 4 enfants.

9) *Dans quelle catégorie votre revenu familial se situe-t-il?*

- Moins de 10 000\$= 3%
- 10-19 999\$= 4%
- 20-29 999\$= 5%
- 30-39 999\$= 4%
- 40-49 999\$= 6%
- 50-59 999\$= 5%
- 60-69 999\$= 4%
- 70-79 999\$= 8%
- 80-89 999\$= 6%
- 90-99 000\$= 9%
- 100 000\$ et plus= 46%

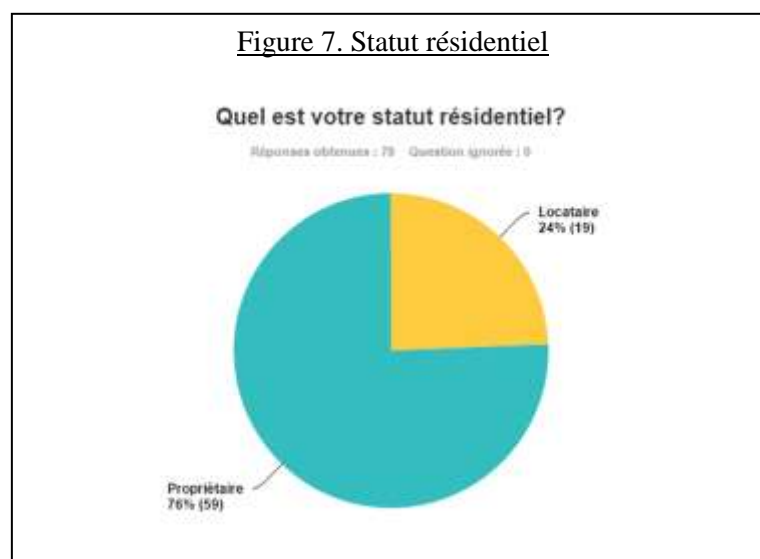
Pour cette question, les réponses sont très variées. Cependant, une catégorie semble se distinguer avec 46% des résultats, soit celle de 100 000\$ et plus.

10) *Quel est votre niveau d'éducation?*



Le graphique ci-haut illustre que 40% des personnes impliquées au sein des comités de ruelles ont un diplôme d'études universitaires de premier cycle et que 32% ont un diplôme d'études universitaires de deuxième cycle.

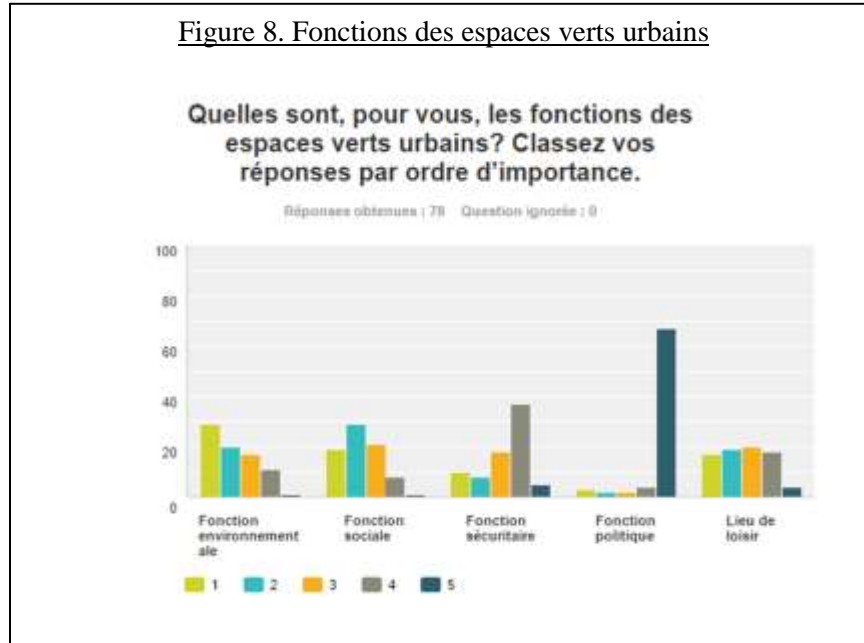
11) *Quel est votre statut résidentiel?*



Plus de 75% des répondants-es sont propriétaires de leur résidence.

**b) La perception :**

12) *Quelles sont, pour vous, les fonctions des espaces verts urbains? Classez vos réponses par ordre d'importance.*



Pour comprendre le graphique, voici quelques explications. En fait, le vert (1) représente le pourcentage de personnes ayant indiqué cette fonction en première position, et ainsi de suite pour les autres couleurs (bleu=2, orange=3, gris=4 et bleu=5).

La fonction environnementale se retrouve en première position. La deuxième fonction en importance des espaces verts urbains est la fonction sociale, suivie du lieu de loisir, de la fonction sécuritaire et, pour finir, de la fonction politique.

*13) À la question précédente (#12), avez-vous pensé à d'autres fonctions qui pourraient être associées aux espaces verts urbains? Si oui, lesquelles?*

Concernant les réponses à cette question, 43 répondants-es ont indiqué ne pas avoir d'autres fonctions à associer aux espaces verts urbains. Pour les 35 autres personnes, nous y retrouvons, entre autres :

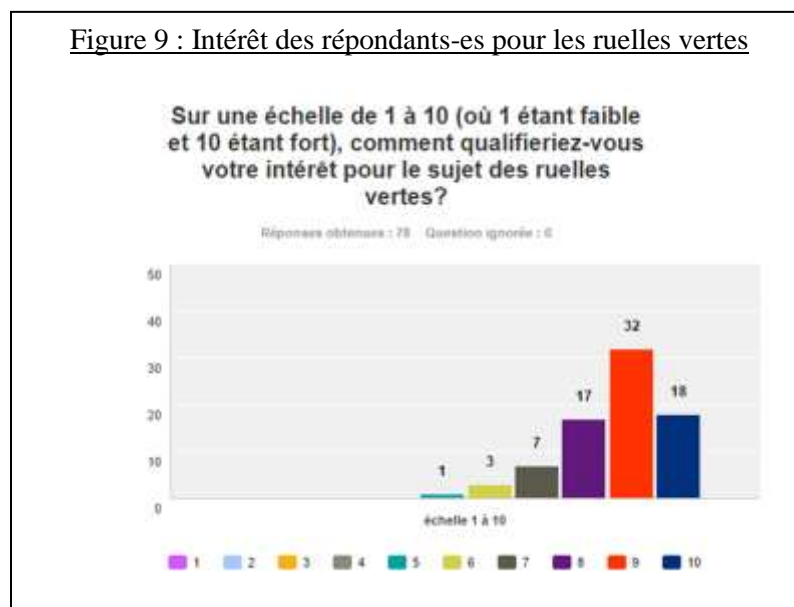
- Tout ce qui a trait à l'esthétique
- Tout ce qui est lié au jardinage
- L'aspect éducatif & les enfants
- Tout ce qui est culturel, dont l'art
- Tout ce qui a trait au 'bon voisinage'

*14) Décrivez en quelques lignes ce qu'est une ruelle verte pour vous?*

De manière générale, les personnes impliquées au sein des comités de ruelles vertes perçoivent les ruelles vertes comme étant :

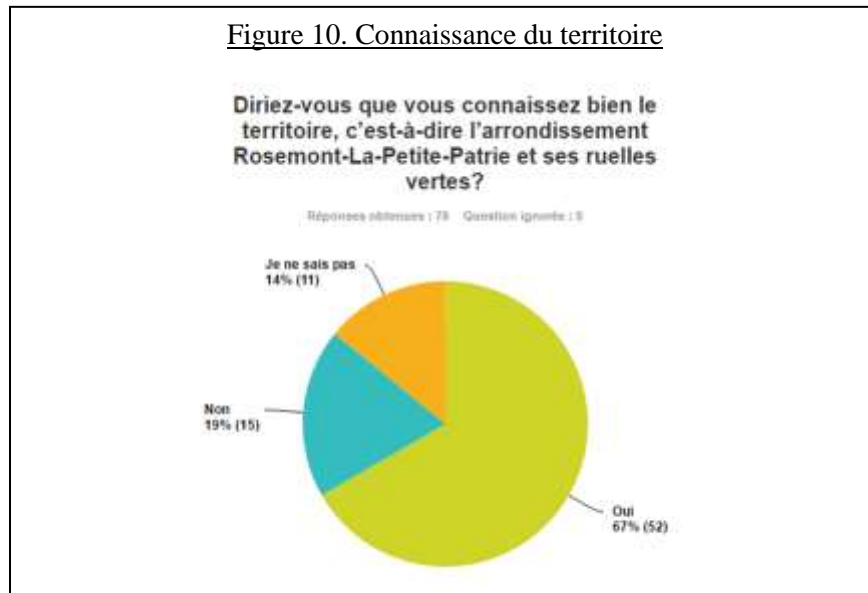
Un espace/lieu de vie, de rencontre entre voisins et un espace sécuritaire pour les enfants (agréable d'y vivre). C'est également un milieu de partage et de jeux. Finalement, il s'agit d'un espace esthétiquement beau et où la nature prédomine (verdissement, lutte contre la chaleur) sur le bitume.

15) Sur une échelle de 1 à 10 (où 1 étant plus faible et 10 étant fort), comment qualifieriez-vous votre intérêt pour le sujet des ruelles vertes?



Selon le graphique obtenu, il est possible de constater qu'aucun-ne participant-e n'a qualifié son intérêt inférieur à 5 et qu'une majorité de personnes ont qualifié leur intérêt de manière égale ou supérieure à 8. Les personnes impliquées sont donc intéressées, voire très intéressées par les ruelles vertes.

16) Diriez-vous que vous connaissez bien le territoire, c'est-à-dire l'arrondissement Rosemont-La Petite-Patrie et ses ruelles vertes?



Les personnes impliquées au sein des comités de ruelles vertes semblent, de manière majoritaire (67%), bien connaître le territoire dans lequel elles vivent.

**c) Implication :**

17) À quel(s) comité(s) de ruelles vertes appartenez-vous (mentionnez les quatre rues du quadrilatère de votre ruelle)?\*

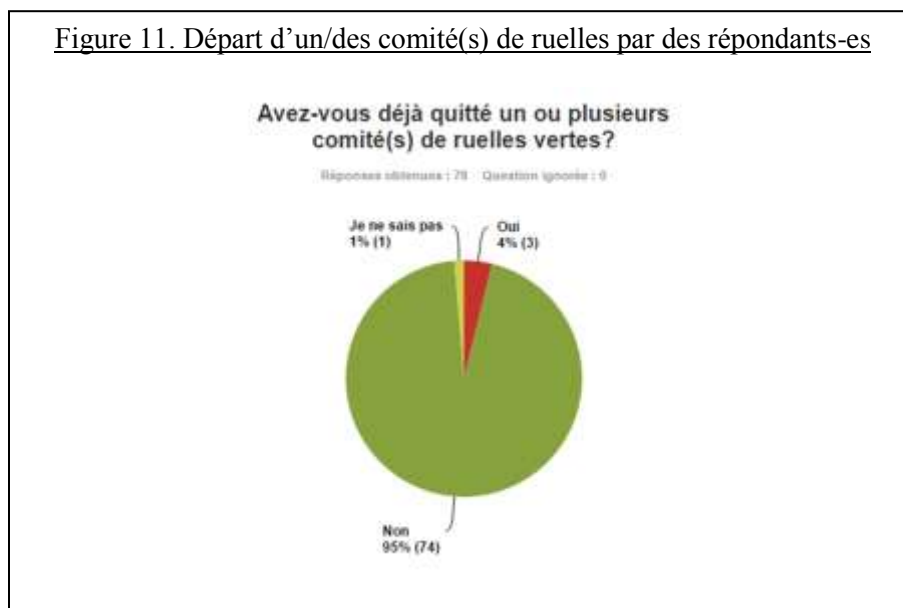
\*Réponses à des fins administratives pour l'Écoquartier, elle a donc été enlevée de ce rapport dans le but de l'alléger.

18) Depuis combien de temps faites-vous partie d'un ou plusieurs comité(s) de ruelles vertes?

- Moins de 1 an : 2 (3%)
- 1 an : 15 (19%)
- 1 an ½ : 3 (4%)
- 2 ans : 19 (24%)
- 3 ans : 20 (26%)
- 4 ans : 6 (8%)
- 5 ans : 5 (6%)
- 6 ans : 2 (6%)
- 7 ans : 2 (3%)
- 8 ans : 1 (1%)
- 11 ans : 1 (1%)

Les interrogés-es font partie d'un comité de ruelle, de manière majoritaire, depuis moins de 3 ans (76%).

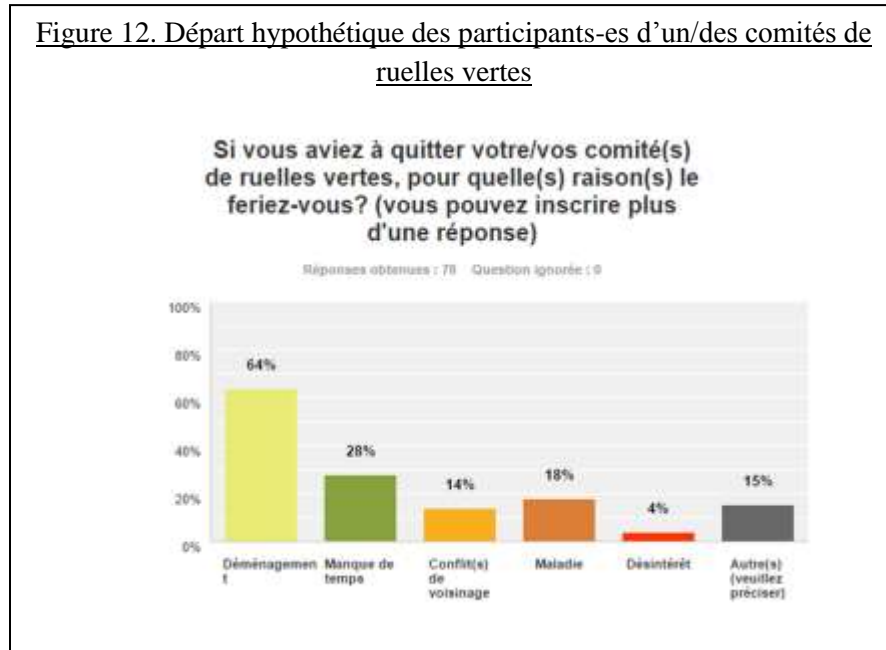
19) Avez-vous déjà quitté un ou plusieurs comité(s) de ruelles vertes?



95% des répondants-es ont mentionné n'avoir jamais eu à quitter un comité de ruelle.

20) Si vous aviez à quitter votre/vos comité(s) de ruelles vertes, pour quelle(s) raison(s) le feriez-vous? (vous pouvez inscrire plus d'une réponse).

**Figure 12. Départ hypothétique des participants-es d'un/des comités de ruelles vertes**



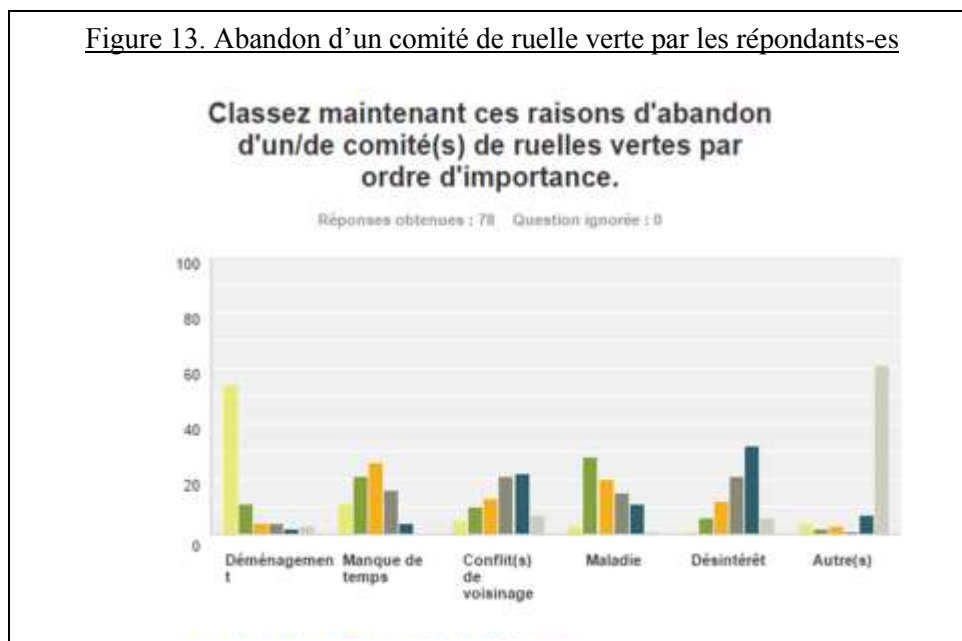
Une grande majorité des personnes impliquées ont indiqué le déménagement comme raison principale d'un futur retrait d'un comité de ruelle. En deuxième place vient le manque de temps, suivi de la maladie, d'autres raisons (voir ici-bas), des conflits de voisinage et finalement du désintérêt.

Comme autres réponses, nous retrouvons :

- Le manque de participation des autres membres du comité durant la période estivale
- Le fait de vouloir passer le flambeau à d'autres voisins-nes éventuellement
- Le manque de participation des voisins-nes
- La déception face à l'engagement des gens



21) Classez maintenant ces raisons d'abandon d'un/des comité(s) de ruelles vertes par ordre d'importance.



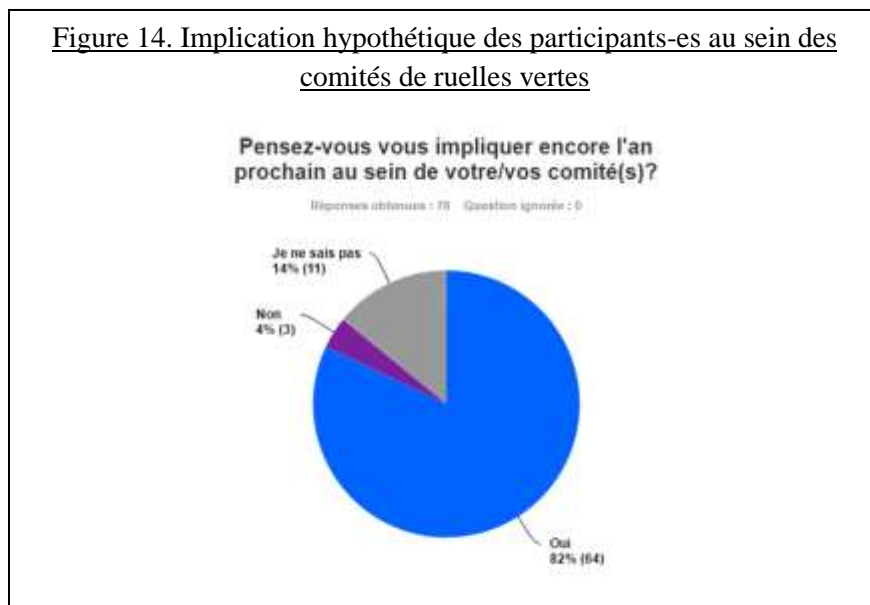
Pour comprendre le graphique, voici quelques explications. En fait, le beige (1) représente le pourcentage de personnes ayant indiqué cette raison en première position d'importance d'abandon, et ainsi de suite pour les autres couleurs (vert=2, orange=3, gris=4, bleu=5 et gris pâle=6).

Par conséquent, nous pouvons voir que le déménagement serait la raison la plus importante, la maladie en deuxième, le manque de temps en troisième, les conflits de voisinage et le désintérêt à égalité en quatrième position, le désintérêt revient en cinquième et autres (voir question précédente) en dernière position d'importance des raisons d'abandon des comités.

22) *Décrivez votre rôle au sein de ce/ces comité(s).*

Les participants-es considèrent leur rôle au sein du comité de ruelle de manière générale comme étant : Membre actif du comité qui s'occupe de l'organisation des activités et des évènements ainsi que de communiquer avec les voisins. Plusieurs ont également participé à la création de la ruelle.

23) *Pensez-vous vous impliquer encore l'an prochain au sein de votre/vos comité(s) de ruelle?*



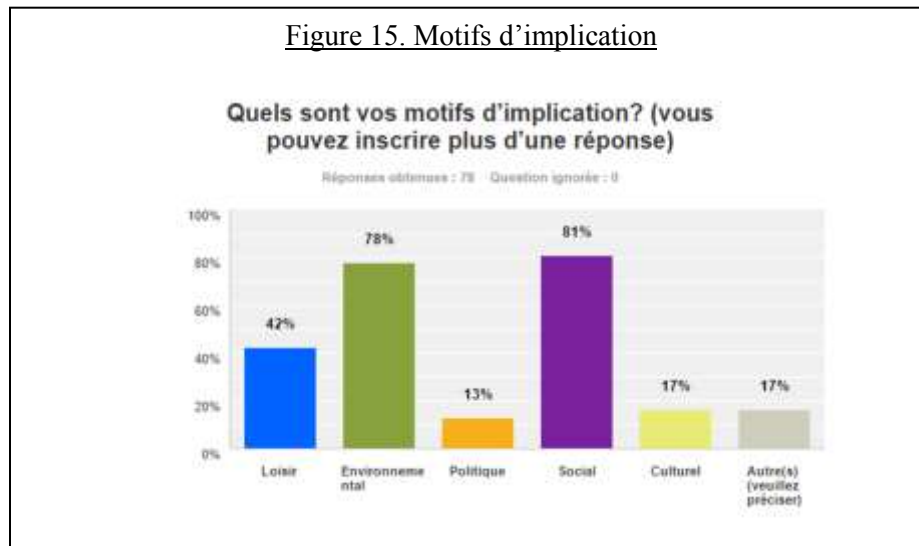
Une très forte majorité de gens (82%) pensent s'impliquer encore l'an prochain au sein de leur comité de ruelle.

24) *Comment avez-vous entendu parler des comités de ruelles vertes?*

Voici les principales réponses obtenues en ordre d'importance :

- 1) Voisins/voisinage
- 2) Écoquartier/SODER (Société de développement environnemental de Rosemont porteuse du projet d'Éco-quartier)
- 3) Médias : médias sociaux, Internet, Journaux, Télévision, Radio
- 4) En voyant les autres ruelles du quartier
- 5) Porte-à-porte/prospectus

25) *Quels sont vos motifs d'implication? (vous pouvez inscrire plus d'une réponse).*



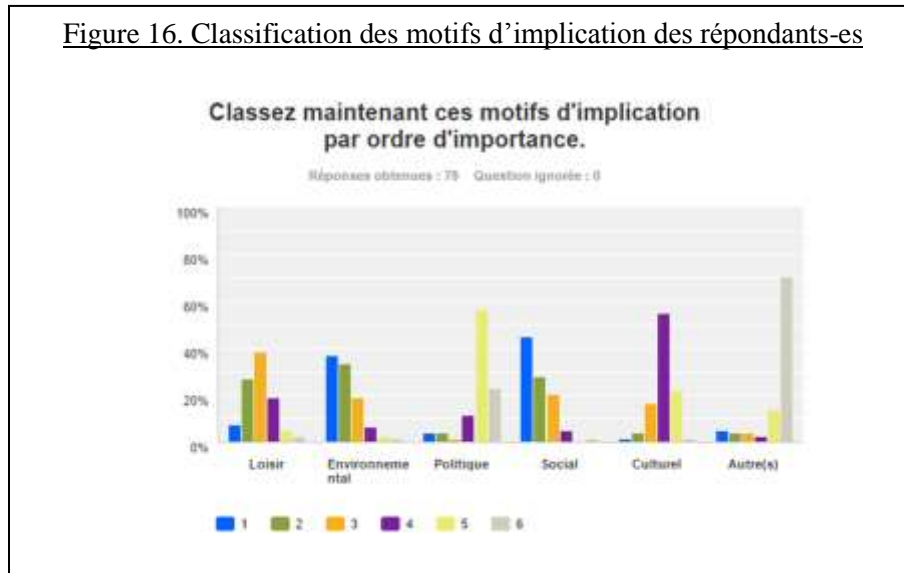
Comme il est possible de le constater à l'aide du graphique, les aspects social et environnemental viennent en tête de liste, suivi de loisir, culturel, autre(s) (voir ici-bas) et politique.

Dans la catégorie «autre(s)», nous retrouvons les réponses suivantes :

- Sécuritaire
- Embellissement

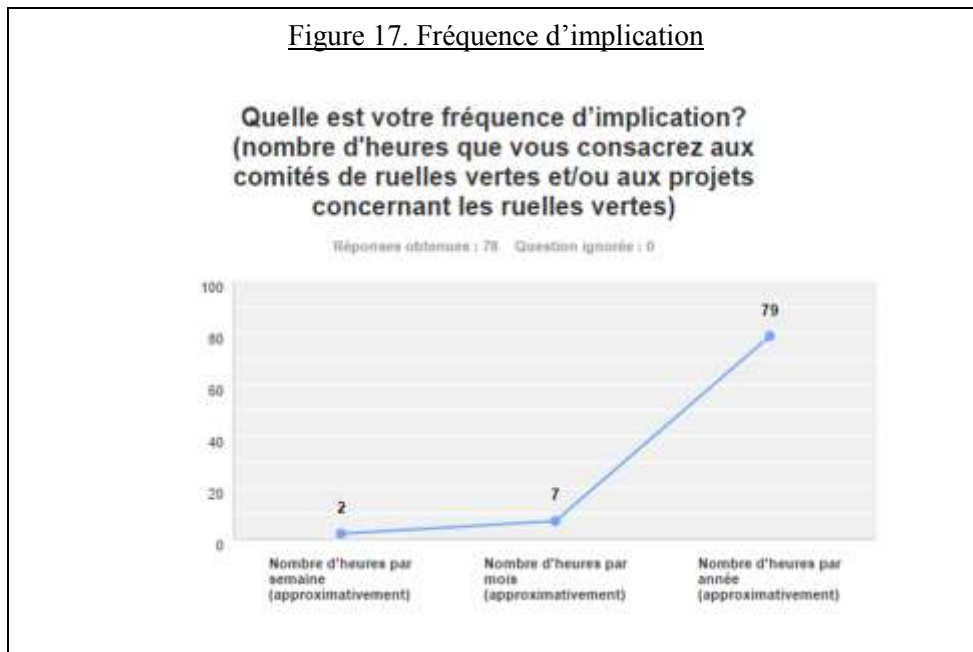
26) *Classez maintenant ces motifs par ordre d'importance.*

Figure 16. Classification des motifs d'implication des répondants-es



Lorsque nous avons demandé de classer les motifs d'implication par ordre d'importance, nous avons constaté que l'aspect social prédomine, suivie de l'aspect environnemental, de loisir, culturel, politique et autre(s).

27) *Quelle est votre fréquence d'implication? (nombre d'heures que vous consacrez au comité de ruelle et/ou aux projets concernant les ruelles vertes).*



Le nombre d'heures moyen par semaine investit dans l'implication des personnes au sein de leur comité de ruelle et/ou au sein de leur ruelle (activités qui s'y rattachent), est de 2 heures. Par mois, il s'agit en moyenne de 7 heures et, par année, environ 79 heures.

28) *Selon vous, quel est le nombre d'heures nécessaire à l'implication d'un comité de ruelles vertes? (dans un monde idéal, combien d'heures par semaine/mois/année seraient nécessaires?)*

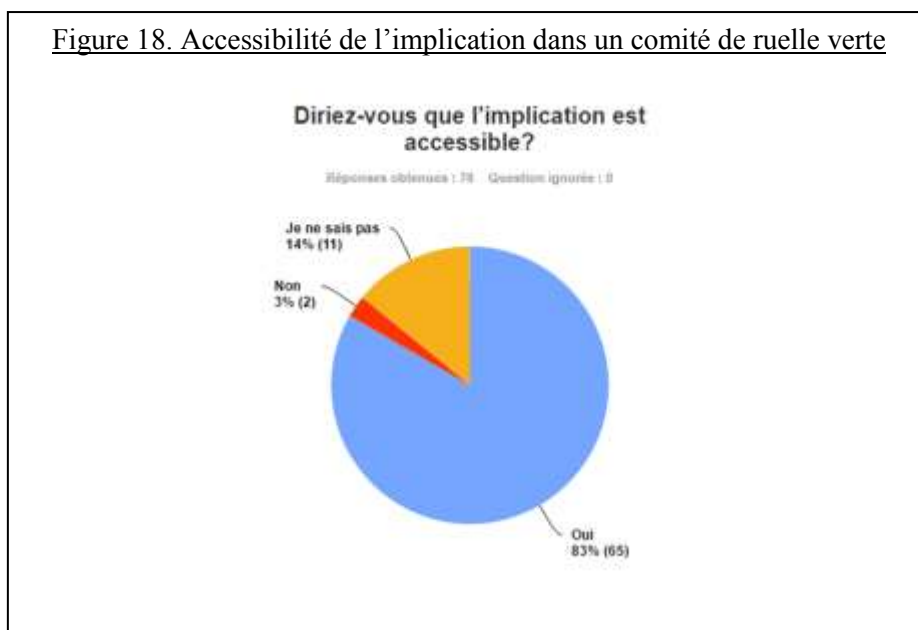
Par semaine : une moyenne de 1,5 heure

Par mois : une moyenne de 6 heures

Par année : une moyenne de 40 heures

Nous constatons ici que, pour les répondants-es, dans un monde idéal, ils-elles pourraient investir moins d'heures par semaine/mois/année que ce qu'ils-elles investissent présentement.

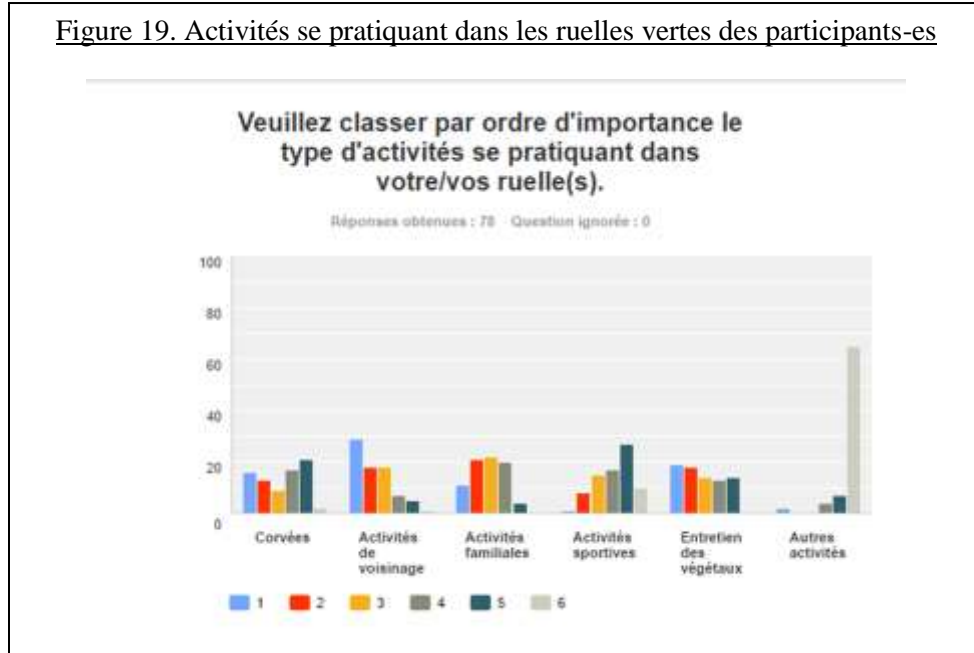
29) Diriez-vous que l'implication est accessible?



Une grande majorité des répondants-es ont répondu oui à la question de l'accessibilité à l'implication (83%).

**d) Les activités :**

30) *Veillez classer par ordre d'importance le type d'activités se pratiquant dans votre/vos ruelle(s).*



Encore une fois, pour comprendre ce graphique, il faut voir que la couleur bleue représente, pour chaque activité, le nombre de personnes ayant indiqué cette activité en première position, et ainsi de suite pour les autres activités (2=rouge, 3=orange, 4=gris foncé, 5=bleu foncé, 6=gris pâle).

On peut constater que les activités de voisinage prennent la première place. La deuxième place est partagée entre les activités familiales, l'entretien des végétaux et les activités de voisinage. La troisième place revient aux activités familiales. La quatrième place est partagée entre les activités familiales et les corvées. Finalement, la cinquième place appartient aux activités sportives et la dernière place aux autres activités. Bref, si nous avons à classer les réponses, nous aurons : 1) activités de voisinage, 2) entretien des végétaux, 3) activités familiales, 4) corvées, 5) activités sportives, 6) autres activités.

31) *De manière plus précise, pour chacune des activités, quelle est la fréquence de ces activités par semaine?*

Corvées : de manière majoritaire, les répondants-es ont indiqué que les corvées n'avaient pas de récurrence par semaine. En fait, 65% d'entre elles ont répondu «aucune» et 22% ont indiqué une fréquence de «1».

Activités de voisinage : 31% des gens ont indiqué une fréquence de «aucune» et 31% une fréquence de «1».

Activités familiales : 29% ont indiqué une récurrence de «aucune» et 29% aussi pour une fréquence de «1». 17% ont indiqué une fréquence de «2».

Activités sportives : 46% des répondants-es ont mentionné que les activités sportives n'avaient aucune récurrence et 18% une récurrence de «1».

Entretien des végétaux : Près de 50% des gens (49%) ont indiqué une fréquence de l'entretien de «1» par semaine.

Autre(s) activité(s) : 85% des gens ont mentionné «aucune» fréquence par semaine et seulement 11% ont indiqué une fréquence de «1».

32) *Quelle est la fréquence de ces activités par mois?*

Corvées : 51% des gens ont indiqué qu'il n'y avait aucune fréquence aux corvées par mois et 47% ont indiqué entre 1-4.

Activités de voisinage : 46% des répondants-es ont mentionné que les activités de voisinage revenaient entre 1 et 4 fois par mois.

Activités familiales : 49% des gens ont indiqué une fréquence entre 1 et 4 pour cette catégorie, par mois.

Activités sportives : 47% ont indiqué «aucune» et 31% entre 1 et 4.

Entretien des végétaux : 47% ont mentionné une fréquence entre 1 et 4 par mois.

Autre(s) activité(s) : 75% ont mentionné «aucune» fréquence par mois pour les autres activités.

33) *Quelle est la fréquence de ces activités par année?*

Corvées : 82% ont indiqué une fréquence entre 1 et 9 par année.

Activités de voisinage : 52% des répondants-es ont mentionné que les activités de voisinage revenaient entre 1 et 9 fois par année, 22% entre 10 et 19 fois et 19% pour 20 fois et plus.

Activités familiales : 45% ont indiqué une fréquence entre 1 et 9 par année. 21% entre 10 et 19 et 23% pour 20 fois et plus.



Activités sportives : 29% ont indiqué que les activités sportives n'avaient aucune fréquence et 36% entre 1 et 9 fois par année.

Entretien des végétaux : 50% des gens ont mentionné une fréquence entre 1 et 9 fois par année.

Autres activités : 59% pour aucune fréquence et 30% pour une récurrence entre 1 et 9 fois par année.

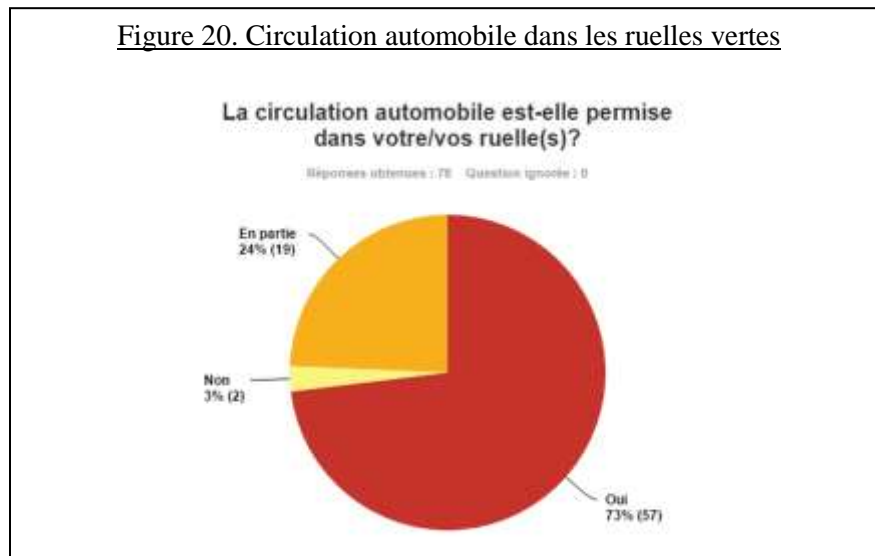
34) *Quelles sont les autres activités offertes dans votre/vos ruelle(s)?*

Concernant les autres activités, les réponses les plus récurrentes sont :

- Vente de garage
- Fête de la Ruelle
- Repas entre voisins-es
- Cinéma
- Jeux
- Halloween
- Bibliothèque

**e) La circulation automobile :**

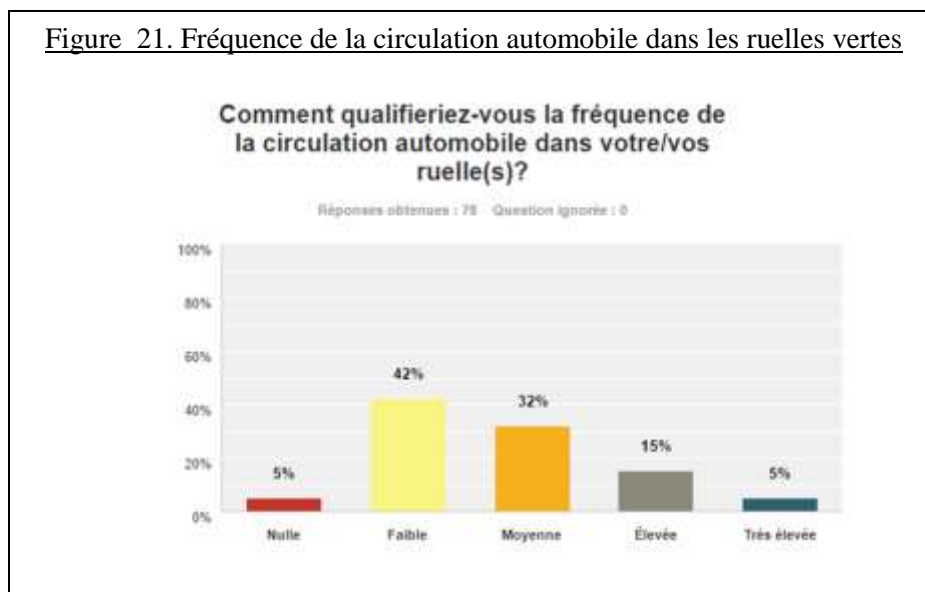
35) *La circulation automobile est-elle permise dans votre/vos ruelle(s)?*



Une majorité (73%) des répondants-es ont indiqué que la circulation automobile est permise dans leur ruelle et 24% ont mentionné qu'elle était permise en partie. Mentionnons que seulement 3% ont indiqué que leur ruelle était barrée.

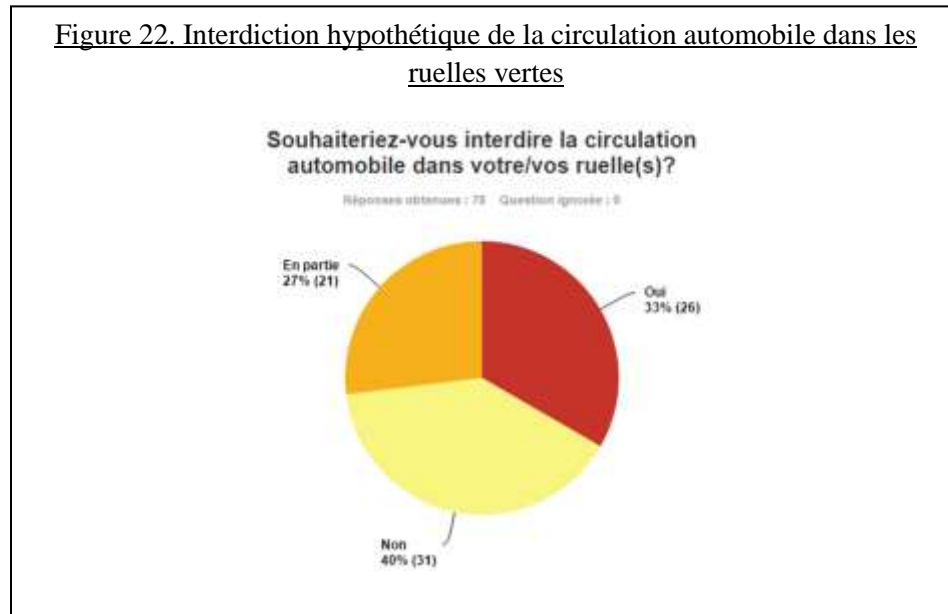
36) Comment qualifieriez-vous la fréquence de la circulation automobile dans votre/vos ruelle(s)?

Figure 21. Fréquence de la circulation automobile dans les ruelles vertes



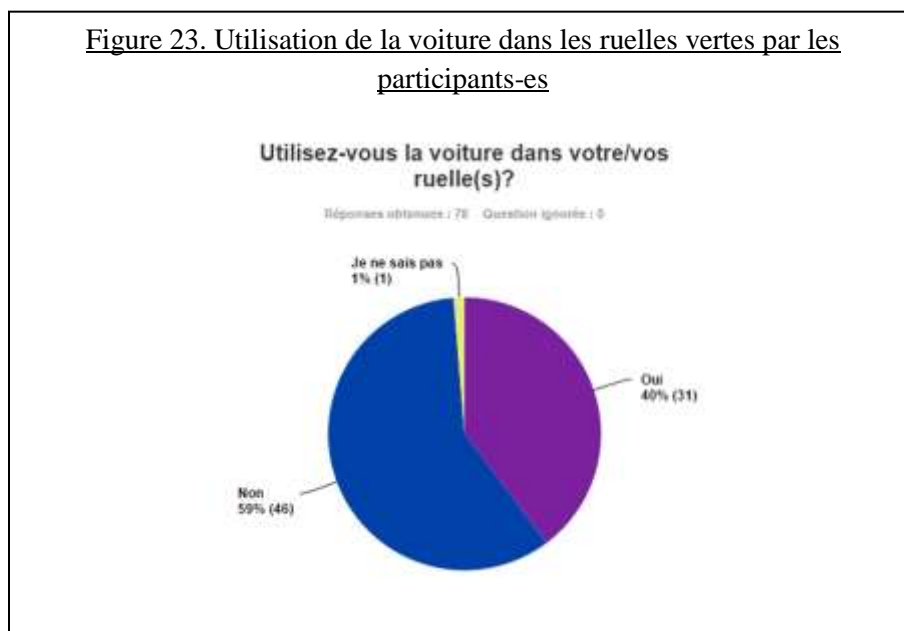
En majorité, la fréquence de la circulation automobile dans les ruelles est faible ou moyenne.

37) *Souhaiteriez-vous interdire la circulation automobile dans votre/vos ruelle(s)?*



Les résultats ici sont plutôt partagés : 40% des répondants-es ont indiqué que non, ils ne souhaitent pas que la circulation automobile soit interdite dans leur ruelle, 33% ont mentionné que oui et 27% ont mentionné oui en partie (ruelle semi-barrée).

38) *Utilisez-vous la voiture dans votre/vos ruelle(s)?*



59% des répondants-es n'utilisent pas la voiture dans leur ruelle et 40% oui.

**f) Les acteurs impliqués :**

39) *Quelles sont les activités offertes par l'Écoquartier au sein des ruelles vertes?*

Voici les réponses en ordre d'importance :

- 1) Dons de végétaux
- 2) Activités sportives
- 3) Activités sur les abeilles
- 4) Corvées
- 5) Activités sur les papillons

40) *Participez-vous aux activités offertes par l'Écoquartier?*



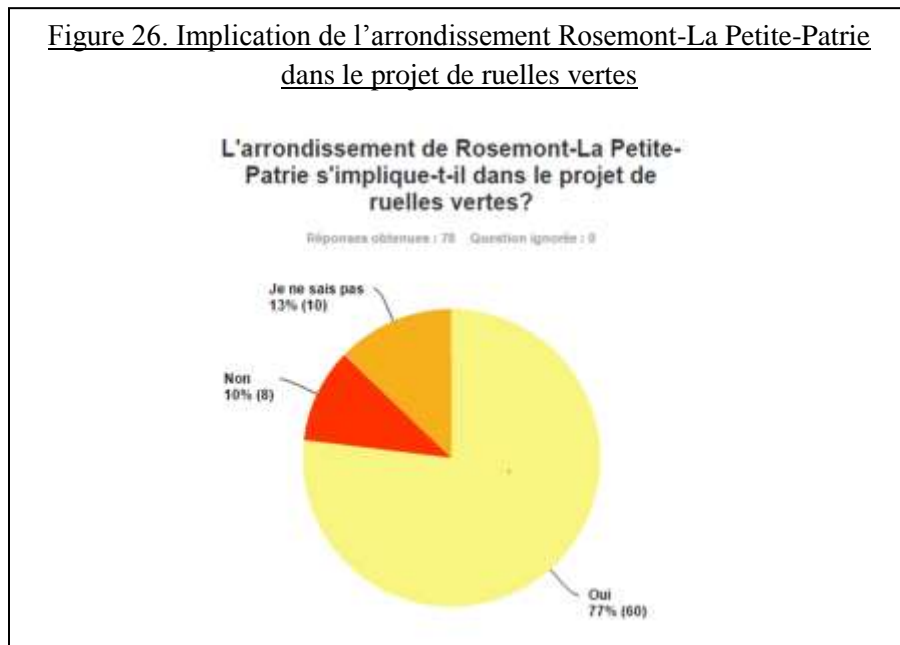
46% des gens ont mentionné participer aux activités offertes par l'Écoquartier concernant les ruelles vertes, 36% ont mentionné ne pas y participer, 12% ont dit qu'il n'y avait pas d'activités offertes par l'Écoquartier et 6% ont mentionné ne pas savoir.

41) Êtes-vous en contact avec l'Écoquartier?



Une majorité de répondants-es ont indiqué être en contact avec l'Écoquartier (71%).

42) L'arrondissement de Rosemont-La Petite-Patrie s'implique-t-il dans le projet des ruelles vertes?



Une majorité de répondants-es ont indiqué que l'arrondissement Rosemont-La Petite-Patrie s'implique dans le projet des ruelles vertes (77%).

43) *Si oui, comment et à quel niveau (quel est son rôle, que fait-il)?*

Voici les principales réponses obtenues, en ordre d'importance :

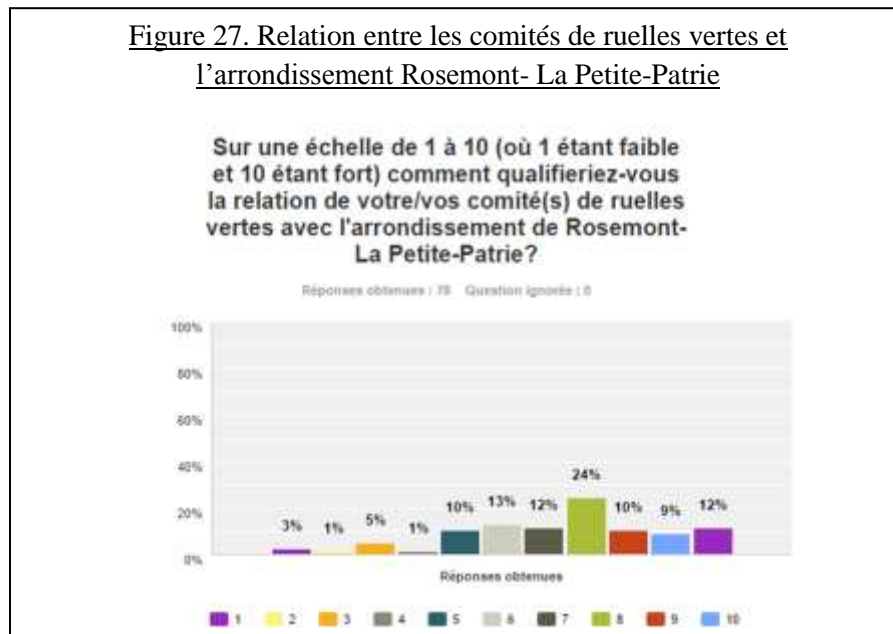
- 1) Il s'occupe du financement (travaux d'excavation et végétaux)
- 2) Soutien le projet des ruelles vertes
- 3) Fournir du matériel pour les corvées
- 4) Information (création de ruelles, activités à venir)

44) *Outre votre comité, l'Écoquartier et l'arrondissement, y a-t-il d'autre(s) acteur(s) présent(s)? Si oui, lesquels? Et quels sont leurs rôles?*

Voici les réponses principales, en ordre d'importance:

- 1) SODER
- 2) Tandem (Programme montréalais de soutien à l'action citoyenne en sécurité urbaine)
- 3) Certains commanditaires (ex : Caisse Desjardins, Banque TD, Écoles, Églises, etc.)
- 4) Autres voisins

45) Sur une échelle de 1 à 10 (où 1 étant faible et 10 étant fort) comment qualifieriez-vous la relation de votre/vos comité(s) de ruelles vertes avec l'arrondissement de Rosemont-La Petite-Patrie?



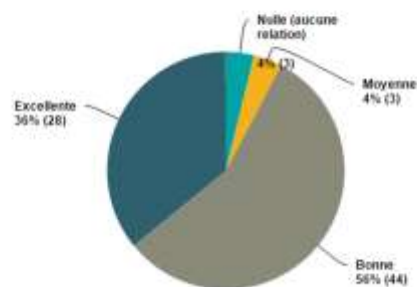
24% des répondants-es ont indiqué, sur une échelle de 1 à 10, une réponse de «8» qualifiant leur relation avec l'arrondissement. On voit tout de même que les réponses sont partagées entre 5 et 7, puis entre 9 et 10. De plus, 12% des participants-es ont indiqué que cela ne s'appliquait pas.

46) *Comment qualifieriez-vous votre relation avec les autres citoyens-nes impliqués-es?*

**Figure 28. Relation avec les autres citoyens-nes impliqués-es au sein des comités de ruelles vertes**

Comment qualifieriez-vous votre relation avec les autres citoyens-nes impliqués-es?

Réponses obtenues : 78 Questions ignorées : 0

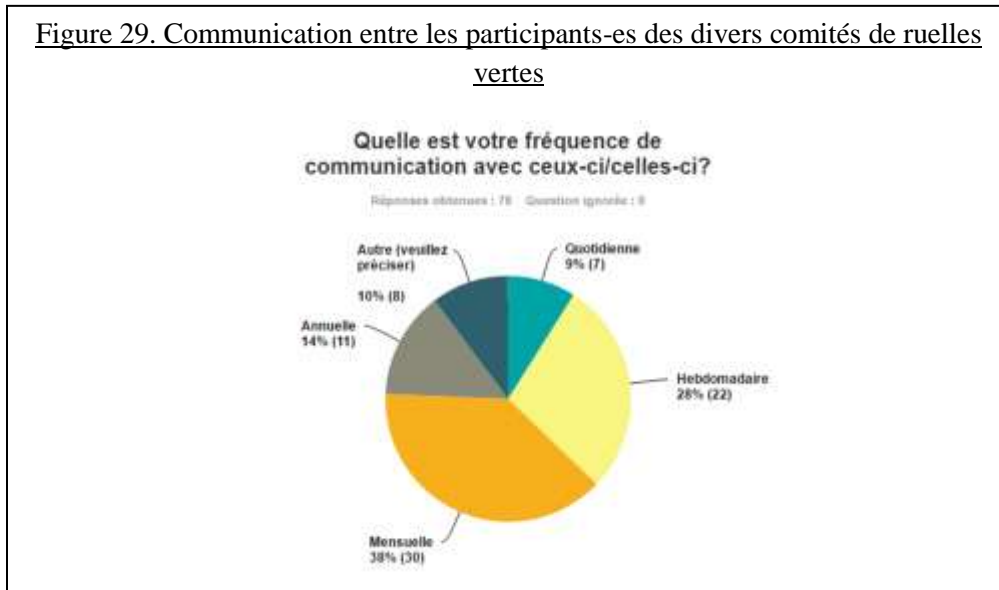


56% des personnes ont qualifié leur relation avec les autres membres impliqués comme «bonne» et 36% «excellente». Très peu d'entre eux-elles ont mentionné avoir une relation «moyenne» (4%) ou «nulle» (4%).



47) *Quelle est votre fréquence de communication avec ceux-ci/celles-ci?*

Figure 29. Communication entre les participants-es des divers comités de ruelles vertes

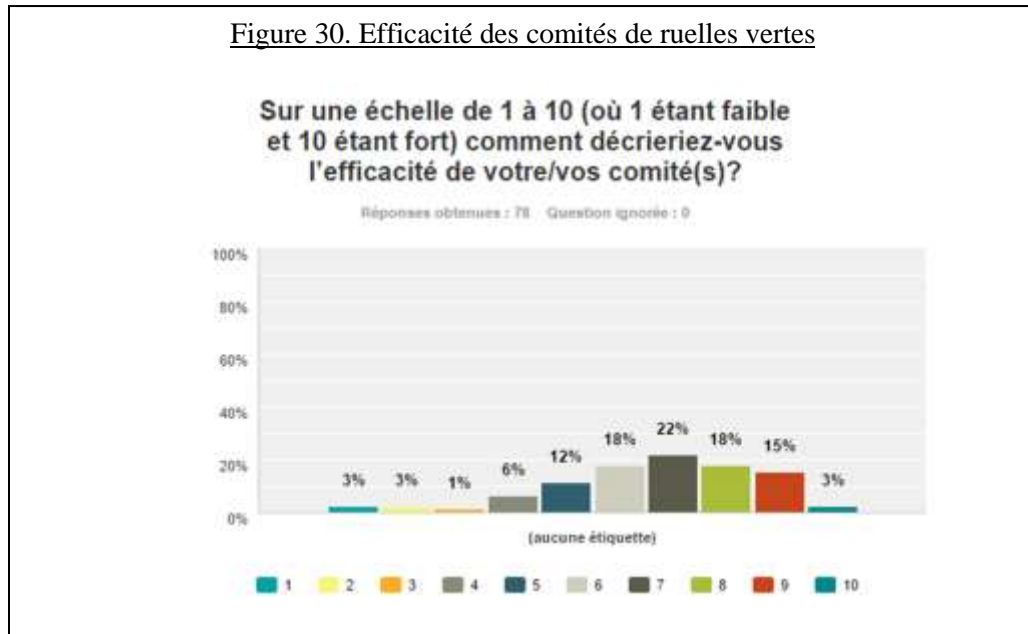


Une majorité des comités de ruelles aurait une fréquence de communication entre eux de manière mensuelle (38%). Aussi, 28% auraient une fréquence de communication hebdomadaire, 14% annuelle, 9% quotidienne et 10% autre. Pour la catégorie «autre», voici les réponses obtenues :

- Saisonnier (très peu l’hiver, beaucoup l’été)
- Quotidienne à mensuelle
- Au besoin

**g) État actuel & pistes de solution :**

48) *Sur une échelle de 1 à 10 (où 1 étant faible et 10 étant fort) comment décririez-vous l'efficacité de votre/vos comité(s)?*



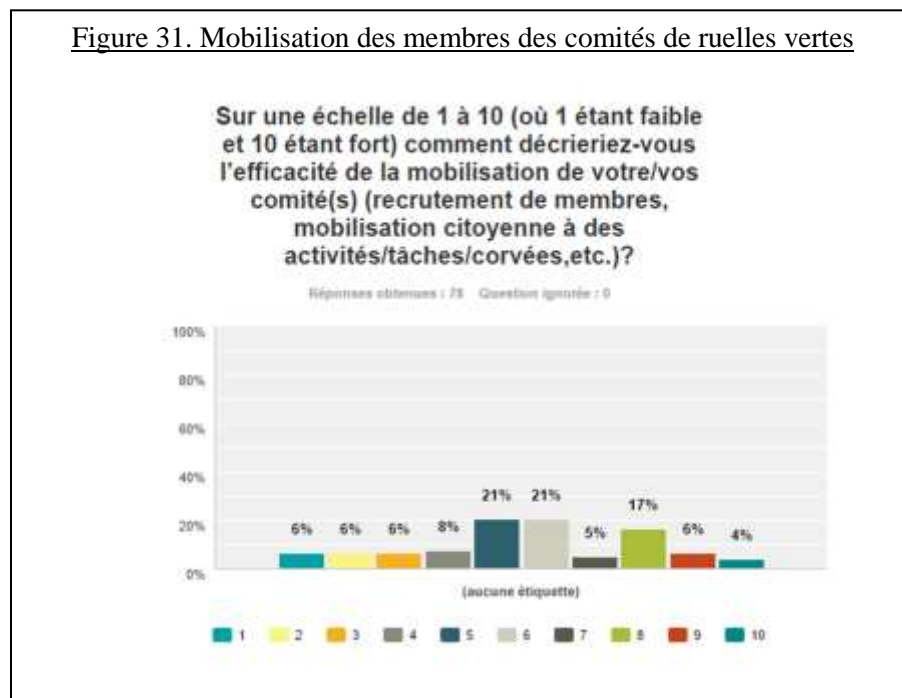
Il est possible de constater des résultats partagés entre 5 et 9. Très peu de répondants-es ont indiqué une efficacité inférieure à 5 et très peu ont indiqué une efficacité de 10. La majorité des réponses se situent entre 6 et 8 donc, en moyenne 7.

49) *Décrivez en quelques lignes les améliorations que vous trouveriez pertinentes à apporter pour contribuer à une meilleure efficacité de votre/vos comité(s).*

- Que les responsabilités soient mieux partagées
- Avoir une liste des coordonnées des membres et des voisins
- Avoir plus de temps pour s'impliquer et organiser des activités
- Avoir une meilleure implication citoyenne
- Avoir plus de rencontres informelles
- Faire une rotation des rôles
- Avoir une deuxième phase, car tous les comités sont très actifs durant la première année et peu dans les années qui suivent
- Avoir un budget
- Bloquer la circulation automobile
- Élaborer des projets de ruelles blanches

- Plus d'implication et plus de voisins impliqués
- Élaborer une communication entre ruelles vertes
- Partage d'information et de matériel entre ruelles vertes
- Meilleure plateforme technologique et bien l'alimenter
- Activités qui rejoignent chaque tranche d'âges
- Plus d'aide de l'Écoquartier et de l'arrondissement
- Avoir une rencontre en mai pour le début de la saison

50) Sur une échelle de 1 à 10 (où 1 étant faible et 10 étant fort) comment décrieriez-vous l'efficacité de la mobilisation de votre/vos comité(s) (recrutement de membres, mobilisation citoyenne à des activités/tâches/corvées, etc.)?



Une majorité de répondants-es ont quantifié leur efficacité de mobilisation entre 5 (21%) et 6 (21%). De plus, 17% des personnes ont indiqué un 8 comme efficacité, 6% une 9 et 4% un 10. Aussi, 6% ont répondu un 1, 6% un 2, 6% un 3 et 8% un 4.

51) *Comment pourrait-on, selon vous, améliorer la mobilisation citoyenne au sein de votre arrondissement et, du coup, améliorer la pérennité des ruelles vertes?*

- Organiser plus d'activités dans les ruelles
- Mieux informer les gens sur les ruelles vertes
- Encourager les initiatives vertes
- Faire la promotion des ruelles
- Faire une assemblée annuelle
- Voter les membres des comités de ruelles
- Sentir que l'arrondissement veut s'impliquer (pas seulement utiliser le projet à des fins politiques)
- Lier les comités de ruelles à des organismes communautaires ou institutionnels
- Faire des activités pour tous les âges
- Conférences sur des sujets environnementaux et/ou sociaux
- Réalisation de micro-projets
- Fiches descriptives des ruelles et disponibles pour les autres ruelles
- Meilleur accès à l'information et au matériel
- Point de chute/d'échange/de rencontre permanents
- Améliorer les réseaux sociaux des ruelles
- Groupes de discussion centralisés à l'Écoquartier
- Plus de publicité
- Budget pour des améliorations continues ('gens doivent sentir que le projet est évolutif et non terminé')
- Concours de ruelles avec prix
- Que l'Écoquartier et l'arrondissement soutiennent plus les comités dans les problèmes, notamment concernant les problèmes de déchets et la propreté des ruelles en général
- Faire du porte-à-porte
- Mieux encadrer les responsables des ruelles vertes de l'Écoquartier
- Convaincre l'arrondissement de l'importance de fermer les ruelles
- Réussir à impliquer plus de locataires; améliorer le sentiment d'appartenance de ceux-ci.

52) *Souhaiteriez-vous pouvoir vous impliquer davantage dans le/les comité(s)?*

33% des gens ont répondu vouloir s'impliquer davantage, 46% ont répondu non et 17% des gens ne savent pas.

Pour ce qui est de l'explication des réponses :

- Les gens n'ont pas plus de temps à donner
- Les gens ont mentionné vouloir s'impliquer davantage à condition que les autres membres s'impliquent aussi
- Les gens s'impliqueraient davantage s'ils avaient plus de soutien financier et matériel

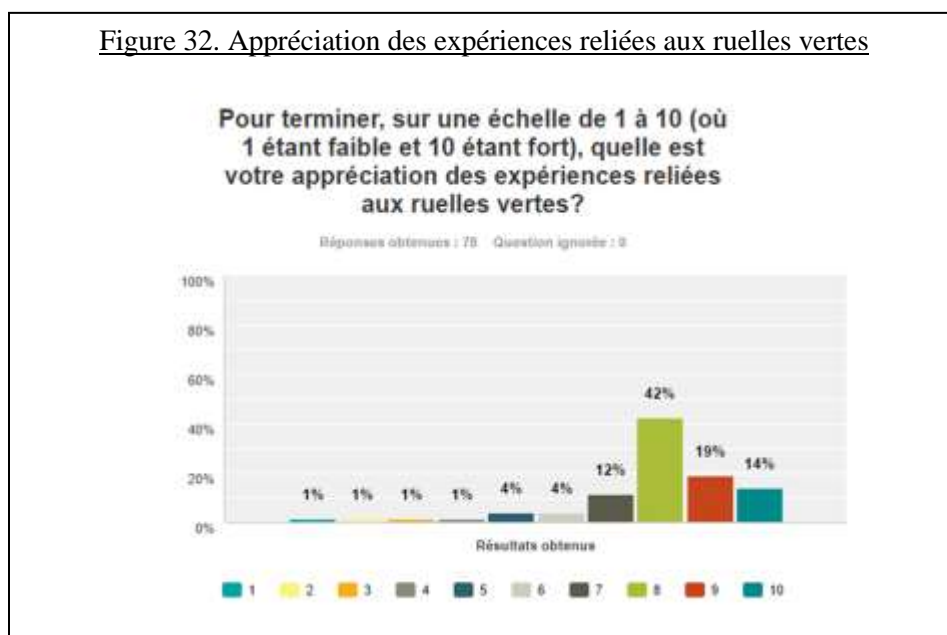
53) *Quelles sont les plus grandes contraintes auxquelles vous et votre/vos comité(s) de ruelles faites face (ou avez fait face)?*

- Lignes électriques causant certaines obstructions (ex : arbres)
- Automobiles
- Déchets : ruelle prise comme une poubelle
- Long délai pour l'excavation
- Opposition de certains-nes voisins-nes
- Manque d'implication et d'efficacité de la ville
- Manque de temps
- Manque de financement
- Manque de communication
- Faible participation citoyenne/faible mobilisation
- Conflits entre certains membres
- Manque de persévérance des membres
- Désintérêt des membres à long terme
- Manque d'implication de l'Écoquartier
- Délai important pour la livraison des bacs
- Déménagements des membres
- Locataires qui changent régulièrement
- Vieillesse de la population

54) *Quelles solutions, selon vous, pourraient être envisagées pour répondre à ces contraintes?*

- Plus d'activités/événements dans les ruelles
- Encourager les initiatives vertes
- Mettre des pancartes pour ralentir la circulation
- Interdire aux camions/machineries lourdes de stationner dans les ruelles
- Mettre plus de végétaux
- Faire pression sur l'arrondissement
- Accorder des budgets aux comités
- Plus de participation des membres et des voisins-nes
- Simplifier les démarches pour obtenir une ruelle et pour les bonifications
- Faire plus de rencontres stimulantes sur des sujets variés
- Mettre en place des sous-comités ayant différentes tâches
- Faire du porte-à-porte
- Trouver des moyens pour apaiser la circulation automobile
- Mieux informer les citoyens-nes
- Avoir des gens de différentes tranches d'âges sur le comité
- Établir un modèle/plan de recrutement
- Embaucher des personnes responsables des comités de ruelles à la SODER
- Mettre en place des projets d'autofinancement
- Avoir des commanditaires
- Amendes concernant les dépôts de déchets
- Que les ruelles vertes fassent partie d'un budget à la mairie
- Meilleure gestion de l'Écoquartier
- Plus de promotion
- Fermer les ruelles, du moins en été

55) Pour terminer, sur une échelle de 1 à 10 (où 1 étant faible et 10 étant fort), quelle est votre appréciation des expériences liées aux ruelles vertes?



En moyenne, les personnes impliquées au sein des comités de ruelles vertes ont une appréciation générale des expériences de 8 sur 10.

## 2- Les *focus groups*

Deux *focus groups* ont été réalisés, un dans Rosemont et un dans La Petite-Patrie. Ils regroupaient des membres des comités de ruelles vertes ainsi que des acteurs du milieu communautaire. Cependant, il est possible d'observer que les acteurs du milieu communautaire ont peu teinté les réponses obtenues contrairement à celles obtenues par les membres de comités de ruelles. Les questions posées concernaient les facteurs de réussite et d'échec des comités de ruelles vertes, le pouvoir effectif (qui détient le pouvoir), la mobilisation citoyenne et ses défis ainsi que sur la question d'autonomisation/pérennité des comités de ruelles.

### a) *Facteurs de réussite et d'échec (problèmes rencontrés)*

Il faut mentionner ici que lorsque la question des facteurs de réussite a été posée, très peu de réponses ont été soulevées. Nous avons remarqué que les participants-es aux *focus groups* préféraient parler des facteurs d'échec/problèmes rencontrés. Tout de même, le facteur de réussite mentionné a été celui de la Fête de la ruelle ou bien de la Fête des voisins, qui est un succès dans la majorité des ruelles, et ce, à chaque année. Cette Fête est considérée comme un succès par les membres puisqu'elle rassemble une majorité de citoyens-nes des ruelles, c'est aussi l'occasion pour les comités de ruelles d'informer les résidents-es de leurs projets pour la ruelle et elle permet finalement de recruter des nouveaux membres.

Comme facteur d'échec ou des problèmes rencontrés, nous retrouvons les problèmes en lien avec le démarrage de la ruelle. En fait, les participants-es ont parlé du fait que le processus d'obtention de la ruelle est long et demande beaucoup de temps (documents à remplir). Pour certains-nes, il y aurait donc des problèmes au niveau administratif à l'Écoquartier. Dans le même ordre d'idées, il y aurait un manque de communication et de suivi de la part de l'Écoquartier. Les comités aimeraient avoir plus de communication avec l'organisme, par exemple un suivi chaque année. Aussi, toutes les ruelles ont fait face à des résidents-es qui étaient contre le projet (résistance) lors du processus d'implantation de la ruelle.



Par la suite, il y a le conflit avec les automobiles qui passent trop rapidement, en trop grand nombre et qui détruisent ou abîment les plates-bandes. Également, plusieurs ruelles ont eu des problèmes de graffitis. Ajoutons à cela quelques problèmes avec les contracteurs et les déchets laissés dans les ruelles par certains-nes résidents-es.

Comme facteurs d'échec, nous retrouvons l'absence de relève dans les comités, le fait que ce sont toujours les mêmes personnes qui doivent organiser les événements ainsi que la grande tâche qu'est la mobilisation citoyenne.

*b) Le pouvoir effectif (quels acteurs détiennent le pouvoir?)*

La question du pouvoir effectif a été très peu élaborée par les participants-es, ils-elles ne semblaient pas à l'aise d'en parler et ne semblaient pas savoir qui était réellement responsable. Les quelques réponses obtenues réfèrent au pouvoir de l'Écoquartier qui semble, pour les citoyens-nes, responsable de tout ce qui est relié aux ruelles vertes. D'autres répondants-es ont indiqué qu'au final, ce sont les citoyens-nes des ruelles qui ont le pouvoir sur leur territoire, sur leur lieu de vie. Finalement, il a été mentionné que l'arrondissement devrait s'impliquer davantage.

*c) La mobilisation citoyenne et ses défis*

La mobilisation citoyenne est difficile. Plus précisément, le fait de réunir les gens est une tâche complexe et, encore une fois, ce sont toujours les mêmes qui s'impliqueraient dans l'organisation des activités. Il est aussi difficile de maintenir la mobilisation sur plusieurs années et d'avoir une relève. Finalement, la meilleure façon de mobiliser les gens serait de les informer et de leur parler à chacun-ne directement en personne.

*d) L'autonomisation/pérennité des comités (solutions)*

- Toujours aller à la rencontre des nouvelles familles/voisins-nes pour les sensibiliser au projet
- Élaborer une plate-forme Internet regroupant tous les comités
- Établir un partage de matériel et de végétaux entre les ruelles

- Sensibiliser les jeunes
- Avoir des ressources financières (petit budget par année)
- Élaborer des activités diversifiées regroupant toutes les générations
- Que les ruelles vertes soient visibles : réussir à mettre plus de verdure
- Organiser des journées de visites dans les ruelles

### 3- Les entrevues semi-dirigées

Concernant les entrevues semi-dirigées, 6 ont été réalisés dans Rosemont et 6 dans La Petite-Patrie avec des membres des comités de ruelles vertes. Les participants-es ont été choisis selon l'âge des ruelles vertes et de par les succès et défis rencontrés. Les questions posées par l'étudiante concernaient plusieurs thèmes; soit l'implication, la perception, la participation, le recrutement/mobilisation, les besoins ainsi que les conflits/problèmes rencontrés.

#### a) *Implication :*

La première thématique analysée est l'implication. Cette dernière a trait au temps d'implication disponible et/ou nécessaire à mettre pour une personne s'impliquant au sein d'un comité de ruelles vertes, ainsi qu'aux motifs d'implication qui sont, selon nous, essentiels à la compréhension de la mobilisation citoyenne autour du projet des ruelles vertes.

Tout d'abord, concernant le temps d'implication, tous les participants-es questionnés-es ont mentionné que la période de l'année avait un impact majeur sur le niveau d'implication. Plus précisément, majoritairement, les comités de ruelles se rencontrent vers la fin du printemps pour échanger sur les activités et projets à faire au courant de l'été. De plus, le début de l'été est la période de l'année la plus productive pour les comités puisque c'est à ce moment qu'ils vont faire la corvée annuelle, recevoir les plantes de la part de l'Écoquartier, mettre sur pied de nouveaux projets, etc. Par la suite, les citoyens-nes profitent de la ruelle verte au courant de la saison chaude. Cependant, déjà à partir du mois de juillet, ils-elles ont pu remarquer une baisse d'activités au sein des ruelles, car une majorité de citoyens-nes partent en vacances estivales. Ensuite, en octobre, certaines ruelles font encore des activités (ex : Fête d'Halloween), mais généralement, nous observons une baisse de participation généralisée. Pour l'hiver, plusieurs personnes ont mentionné leur désir de mettre sur pied des projets de ruelles blanches (ruelles actives durant l'hiver), mais la température et le manque de ressources accessibles font en sorte que ces projets ne sont pas encore développés.

En tant que membre du comité de ruelle, le nombre d'heures d'implication varie en fonction des personnes interrogées, notamment selon l'occupation personnelle des personnes. Un-une citoyen-ne retraité-e aura plus de temps à accorder à la ruelle et au comité tandis que les personnes ayant des enfants et/ou des emplois à temps plein auront moins d'heures à accorder aux projets de la ruelle verte. Également, les personnes retraitées interrogées s'impliquent chaque semaine, voire plusieurs fois par semaine au sein de la ruelle, tandis que les personnes avec des enfants et/ou un emploi à temps plein vont plutôt consacrer beaucoup d'heures au printemps et au début de l'été (environ 40h) et par la suite, il s'agira d'implication ponctuelle (entre 1-5h dépendamment de l'activité). Par conséquent, il est impossible de généraliser un nombre d'heures exact d'implication pour les membres de comité, car ceci dépend grandement de leurs occupations professionnelles et familiales, des types d'activités de la ruelle ainsi que des ressources disponibles (sujet qui sera traité plus loin dans ce texte). Cependant, chaque participant-e était d'accord pour dire que de faire partie d'un comité de ruelle verte demande beaucoup de temps et d'implication et plus de la moitié des répondants-tes souhaiteraient pouvoir y accorder justement plus de temps. Nous pouvons noter ici un constat contraire aux résultats obtenus avec les questionnaires en ligne (voir questionnaires en ligne questions #27-28). Plus précisément, avec les questionnaires en ligne, il a été possible de constater que les membres des comités de ruelles vertes souhaiteraient, dans un monde idéal, pouvoir investir moins d'heures dans leur implication au sein des comités puisque ces derniers demandent beaucoup de temps et d'énergie. Or, avec les entrevues semi-dirigées, nous dénotons que les participants-es souhaiteraient pouvoir investir plus de temps au sein des comités de ruelles vertes, car présentement, de par des obligations personnelles, ils/elles ne peuvent investir autant de temps qu'ils/elles souhaiteraient.

En ce qui a trait aux motifs d'implication, il est essentiel de les connaître dans le but de comprendre pourquoi les gens s'impliquent dans un comité de ruelles vertes pour pouvoir ensuite être en mesure d'analyser le type de mobilisation présent et de trouver des solutions de pérennité directement en lien avec les intérêts et motivations des personnes concernées. Dans un premier temps, lors des premiers pas vers une implication dans un comité de ruelle, les motifs d'implication initiaux semblaient être en premier lieu

plutôt environnementaux pour la majorité des répondants-es. Par la suite, pour tous les participants-es ayant des enfants, le motif de sécurité était primordial. Finalement, l'aspect social a été identifié dans les principaux motifs chez la majorité des personnes interrogées. L'aspect environnemental renvoie ici au verdissement de la ville, au fait de mettre de la verdure dans leur espace de vie, ce qui est relié à un certain degré d'esthétisme, mais aussi de bien-être personnel. Pour ce qui est de l'aspect de sécurité, il renvoie au désir d'habiter un espace plus sécuritaire pour les enfants, où les voitures passeraient moins et beaucoup plus lentement pour que ces derniers puissent jouer dans la ruelle sans inquiétude. L'aspect social, quant à lui, fait référence à la socialisation entre voisins, le fait de connaître les personnes qui habitent le même milieu de vie, de développer des affinités et des passions communes, ce qui aurait un impact direct sur les activités organisées dans les ruelles et le bon fonctionnement des comités de ruelles. Dans un deuxième temps, suite à l'implantation de la ruelle verte, tous les participants-es ont parlé du fait que le changement ayant le plus d'impact s'opère au niveau social, contrairement au fait que la plupart des interrogés-es croyaient initialement que le plus grand changement aurait été le changement physique de la ruelle, soit l'aspect environnemental. Effectivement, les ruelles vertes font en sorte que les gens se rapprochent, se connaissent, créent des liens et échangent. De plus, ceci met en place une nouvelle dynamique dans le milieu de vie, entraînant, du coup, un fort sentiment d'appartenance au projet et au territoire dans lequel s'inscrit ce projet et dans lequel ils/elles habitent. Finalement, dans un troisième et dernier temps, nous avons noté que les personnes interrogées étant retraitées ont mentionné comme motif d'implication le loisir, c'est-à-dire de s'impliquer dans la ruelle comme un projet de retraite, un passe-temps.

*b) Perception :*

La deuxième thématique analysée est la perception. En fait, nous tenterons de comprendre, de manière globale, comment les citoyens-nes perçoivent les ruelles vertes, leur rôle au sein du comité de ruelle, comment ils/elles considèrent leur intérêt pour le sujet, leur connaissance du territoire étudié (arrondissement Rosemont-La Petite-Patrie et ses ruelles vertes) ainsi que leur perception par rapport à la mobilisation citoyenne de leur ruelle.

Premièrement, toutes les personnes interrogées ont mentionné qu'un comité de ruelle verte représente un groupe comprenant environ entre trois et cinq personnes ayant des intérêts communs concernant leur milieu de vie. Un comité de ruelle se rencontre et/ou communique par Internet (courriel, Facebook) pour discuter des enjeux de la ruelle ainsi que des projets futurs. Tous les comités de ruelles communiquent au printemps concernant les projets de l'année et pour recevoir les plantes de l'Écoquartier. Or, plusieurs aspects différencient également les comités entre eux. En fait, les comités de ruelles regroupant des personnes à la retraite ont plus tendance à se rencontrer sporadiquement dans la ruelle puisqu'ils/elles y passent beaucoup de temps, tandis que les comités de ruelles regroupant des personnes avec enfants et emploi, ont tendance à communiquer par Internet et à faire une rencontre au début de la saison compte tenu de leur horaire chargé et de leur manque de temps. Aussi, les participants-es étaient d'accord pour dire que le comité de ruelle, malgré tout, est au final responsable de la gestion et la résolution des problèmes de la ruelle puisque les citoyens-nes y vivant sont portés à aller les consulter lorsqu'il y a un problème et qu'ils/elles ont besoin d'aide. Dans cet ordre d'idées, le comité de ruelle serait responsable des projets et des démarches à suivre puisque, dans presque tous les cas, si les membres ne s'occupent pas, en tant que «leaders de la ruelle», d'élaborer, par exemple, des activités, personne d'autre ne le fera. Le comité serait donc responsable de tout ce qui se déroule dans la ruelle, des projets associés et des conflits rencontrés. Par conséquent, nous pouvons conclure qu'il détient le rôle de protagoniste concernant la cohésion du milieu de vie. Cependant, nous verrons un peu plus loin que les personnes concernées souhaiteraient grandement obtenir de l'aide à ce niveau et ne pas être les seules responsables des activités/problèmes de la ruelle.

Deuxièmement, dans chaque comité, toutes les personnes (à quelques exceptions près) participent aux activités et aux corvées, mais pour ce qui est des rôles précis, ça varie entre les comités, selon le temps disponible et les intérêts personnels des personnes impliquées. Par exemple, une des personnes interrogées est responsable d'organiser les activités puisqu'elle détient des qualités de leadership, une autre personne est responsable des rocailles de la ruelle, une s'occupe de superviser de manière générale la ruelle, tandis qu'une autre est l'investigatrice du projet et s'occupe désormais de relancer les citoyens-nes concernant les problématiques, enjeux et activités. Malgré tout, un nombre

minoritaire de ruelles détiennent des rôles précis pour chaque membre du comité. À ce niveau, il a été possible de remarquer que les quelques ruelles détenant des rôles très précis pour chaque personne étaient des ruelles dites actives, tant au niveau des activités que des projets de bonifications, de l'implication de commanditaires et de leur lien avec les citoyens-nes de leur ruelle respective. Nous pouvons tout de même conclure que chaque comité de ruelle a son propre fonctionnement. Il serait intéressant de voir ici, dans quelques années, si le fait de désigner des rôles bien précis au sein des comités aura un impact sur l'autonomie et la pérennité des ruelles vertes.

Troisièmement, concernant l'intérêt et la connaissance du territoire, la majorité des répondants-es a mentionné avoir un intérêt entre 8 et 10 sur une échelle de 10 (où 1 étant le plus faible et 10 le plus fort) et a mentionné bien connaître le territoire de manière générale (l'arrondissement et les ruelles aux alentours). Par contre, toutes les personnes interrogées ont un désir de mieux connaître les autres ruelles de l'arrondissement. Nous dénotons ici un manque de circulation de l'information des ruelles, pour les ruelles. En fait, les participants-es aimeraient avoir accès, par exemple, à des photos des autres ruelles, à ce qui s'y déroule comme activités et aux problèmes auxquels ils/elles (les membres des comités) sont confrontés-es ainsi que les solutions trouvées. Par conséquent, nous croyons que, par exemple, l'élaboration d'un document comprenant les fiches informatives remplies en partenariat entre l'Écoquartier et les comités de ruelles vertes et accessibles à tous pourrait être grandement avantageux au niveau du partage des connaissances et des ressources disponibles, ce qui, vraisemblablement, contribuerait à la pérennité des comités de ruelles.

Quatrièmement, pour ce qui est de la perception des membres des comités en ce qui a trait à la mobilisation des gens, il fait consensus qu'il est difficile, voire impossible d'impliquer tous les citoyens-nes de la ruelle. Le manque de temps, d'information et les obligations professionnelles et familiales seraient les principales causes de cette faible mobilisation. Tout de même, une majorité de citoyens-nes des ruelles vont participer aux activités principales des ruelles, comme la Fête des voisins ou la Journée des ruelles vertes. Aussi, une partie des citoyens-nes vont participer à la corvée annuelle et respecter la propreté de la ruelle. Malgré tout, nous dénotons une différence importante entre le fait

de participer à une activité majeure au sein de la ruelle et se mobiliser, donner son temps de manière récurrente pour la ruelle. Il y aurait donc une bonne participation des autres citoyens-nes des ruelles, mais une faible mobilisation.

*c) Participation :*

Dans cette section, il sera question de la participation des autres acteurs impliqués (voir ici-bas) et de leur rôle. Mentionnons ici que nous avons demandé aux participants-es de nommer eux-mêmes les autres acteurs impliqués. Dans tous les cas, les personnes interrogées nous ont parlé de l'Écoquartier de Rosemont-La Petite-Patrie et de la SODER. Sans trop nous attarder sur les détails de la création des ruelles, les comités de ruelles doivent faire une demande à l'Écoquartier, en remplissant un document et en obtenant les signatures nécessaires des voisins-es, pour obtenir une ruelle verte. Par la suite, si leur dossier est accepté, l'Écoquartier met en place les mesures nécessaires à la création de la ruelle. Par conséquent, la première année d'existence d'une ruelle est souvent représentée par la création de la ruelle et toutes les étapes qui s'y rattachent. Dans les années qui suivent, l'Écoquartier continue d'envoyer de l'information aux comités, organise quelques activités, offre des plantes aux ruelles à chaque début d'été et propose des projets de bonification (les ruelles doivent remplir un formulaire présentant leur projet de bonification). Par conséquent, en général, les personnes interrogées ont mentionné la bonne présence de l'Écoquartier, surtout au début de la création de la ruelle et considèrent ses actions tout de même efficaces. Les personnes interrogées ont mentionné, en majorité, qu'elles sont conscientes que l'Écoquartier fait ce qu'il peut avec les moyens qu'il peut. Cependant, dans tous les cas, les comités souhaiteraient avoir plus d'aide concernant la continuité des ruelles, c'est-à-dire, dans les années qui suivent la création. Ils souhaiteraient, entre autres, avoir des réunions avec eux chaque année donc, un suivi réalisé par le biais de l'Écoquartier.

Par la suite, nous retrouvons l'arrondissement (ou la Ville). Les citoyens-nes sont unanimes à ce sujet : l'arrondissement n'est pas assez présent, voire absent pour certains membres, et devrait être beaucoup plus présent pour la survie des ruelles vertes. En fait, pour une majorité d'entre eux, la Ville devrait donner plus de moyens financiers à l'Écoquartier pour le supporter et des moyens matériels aux comités. Par exemple, donner



de la terre, passer le balai, réduire la vitesse dans les ruelles, donner des amendes pour ceux-celles qui mettent leurs ordures dans la ruelle, etc. Il y aurait aussi un manque de communication entre l'Écoquartier et la Ville qui prône le verdissement de l'arrondissement, mais qui, au final, n'aide pas les comités même si ces derniers tentent de les contacter directement pour obtenir de l'aide. Par conséquent, nous pouvons constater que ce manque majeur d'implication de l'arrondissement affecte les capacités de l'Écoquartier à aider ces comités de ruelles et affecte, du même coup, directement les comités qui perdent leur motivation et se mobilisent moins puisqu'ils sont limités dans l'accès aux ressources. Ce constat nous ramène directement à l'hypothèse de départ (voir problématique de recherche), soit que pour que la participation citoyenne soit pérenne, elle doit être soutenue et valorisée. De ce fait, les comités de ruelles vertes doivent travailler minimalement en partenariat avec les autorités municipales et donc avoir un certain pouvoir sur leur territoire dans le but de développer une réelle autonomie des expériences.

Pour ce qui est des autres acteurs, nous retrouvons souvent des entrepreneurs privés et des contracteurs qui construisent des immeubles. Ils ne sont pas directement impliqués dans les comités, mais, de manière générale, jouent un rôle considérable puisque la majorité des comités de ruelles rencontrés ont connu quelques problèmes de propreté et d'endommagement de leur ruelle lors des travaux. Majoritairement, ces acteurs ne réparent pas ce qui a été endommagé et, encore une fois, la Ville ne les oblige pas à le faire non plus, ce qui entraîne certains conflits (voir section conflits/problèmes).

Certaines ruelles bénéficient de l'implication de certains organismes et quelques ruelles ont trouvé du financement/matériel via des entreprises qui les commanditent, mais cette situation touche une minorité de comités de ruelles. Finalement, il nous a été possible de rencontrer une ruelle plus ancienne ayant eu accès à du financement d'organisme dès sa création. De ce fait, il semblerait que, dans ces cas-ci, l'accès à du financement a eu un effet important sur la pérennité des ruelles, car ces dernières sont de celles qui se portent le mieux à ce jour.

*d) Recrutement/mobilisation :*

Dans cette section, nous aborderons la façon dont les comités recrutent des membres ou comment ils font pour faire participer les citoyens-nes de leur ruelle aux corvées et activités s’y déroulant.

Les entrevues ont démontré que la technique la plus utilisée par les membres des comités est le porte-à-porte ou aller à la rencontre des nouveaux résidents lors de leur arrivée. De plus, la plupart des comités semblent utiliser les réseaux sociaux (page Facebook) pour informer les gens des activités à venir, ce qui semble relativement efficace. Plusieurs ruelles utilisent aussi l’affichage (pancartes, dépliants) pour attirer les citoyens-nes aux activités. Cependant, on dénote que, malgré l’intérêt marqué des citoyens-nes pour les activités proposées par Internet ou de vive voix, le nombre de personnes se présentant finalement lors de ces activités est faible. Certaines personnes interrogées mentionnaient que la meilleure façon était d’informer les gens, de prendre le temps de leur expliquer, en personne, qu’est-ce qu’une ruelle pour les nouveaux voisins et de rappeler l’importance des activités et des corvées pour les résidents de plus longue date. Finalement, nous avons pu conclure que les gens se mobilisent plus facilement lorsqu’il y a du mécontentement. Plus précisément, lorsqu’il y a un problème dans la ruelle, les gens vont prendre le temps de faire part de leur mécontentement et de trouver des solutions à ce conflit.

*e) Besoins :*

La question des besoins est cruciale pour la pérennité des ruelles vertes. En fait, si les besoins des ruelles sont accessibles, ils favoriseront la mobilisation à long terme. Il s’agit aussi de savoir les ressources qui sont disponibles pour les comités de ruelles ainsi que celles auxquelles ils souhaiteraient avoir accès.

Le premier besoin dénoté est, répétons-le, l’implication de l’arrondissement comme support ainsi que l’implication de plus de citoyens-nes. Deuxièmement, nous retrouvons plusieurs besoins matériels, comme de la terre noire, du gravier, du pavé, des bacs de compost, des balises qui agiraient en guide de protection aux plates-bandes, etc. Troisièmement, nous retrouvons les besoins financiers. Mentionnons ici que les besoins

matériels des comités sont souvent représentatifs de leurs projets de bonification. Les ruelles auraient besoin d'un certain budget par année, que ce ne soit que pour être en mesure d'entretenir la ruelle ou pour faire de nouveaux projets, car, pour l'instant, il s'agit majoritairement d'autofinancement. En ajout, les personnes interrogées ont mentionné que la plupart des citoyens-nes des ruelles ne sont pas prêts-es à verser un montant par année de leur propre poche. Il y a donc certaines activités populaires de financement comme les Ventes de garage. Dans un quatrième et dernier temps, il s'agit des besoins d'information et de communication. Plus précisément, les comités de ruelles souhaiteraient avoir plus d'information au sujet des ruelles et de ce qui se passe dans les autres ruelles. Aussi, les personnes interrogées ont déclaré avoir trop peu de communication avec l'Écoquartier. Il serait donc profitable d'avoir plus de communication avec l'Écoquartier. À ce titre, les citoyens-nes interrogés-es ont souligné l'importance du poste d'agent-e de mobilisation au sein de l'Écoquartier (poste qui n'existe plus). La personne qui détenait ce poste s'occupait, entre autres, de prendre des nouvelles des ruelles, d'aider lorsqu'il y avait certaines problématiques et de répondre aux questions des membres. Pour les comités de ruelles, ce poste était important, voire essentiel. Alors, nous croyons qu'une personne ressource au sein de l'Écoquartier est profitable afin de pérenniser les ruelles vertes.

*f) Conflits/problèmes :*

Cette avant-dernière section traitera des conflits et des problèmes rencontrés par les comités de ruelles. Il est primordial de connaître ces enjeux qui ont des impacts directs sur la mobilisation citoyenne et donc la pérennité des ruelles. Les entrevues semi-dirigées ont permis de mettre en lumière ces problématiques.

- Plusieurs personnes interrogées ont indiqué que le processus de mise en place de la ruelle (document préparatoire, acceptation du projet, démarrage du projet, construction de la ruelle, plantation) est trop long, ce qui décourage certaines personnes, affectant ainsi la mobilisation à long terme de certains-es citoyens-nes au départ impliqués-es.
- Tous les comités ont fait face à des résistances de certains-es citoyens-nes lors de la création de la ruelle.

- Une majorité de citoyens-nes ont dit avoir connus et/ou connaissent encore des problèmes avec les poubelles qui sont jetées dans la ruelle par des résidents.
- Plusieurs personnes interrogées ont fait part de quelques actes de vandalisme, comme des graffitis.
- On dénote plusieurs conflits avec les contracteurs privés/compagnies de déneigement qui ont endommagé les plates-bandes des ruelles.
- La vitesse des automobiles empêche les enfants d'aller jouer dans les ruelles.
- Il y a certains enjeux avec des animaux errants et d'excréments de chiens laissés par terre.
- Les participants-es ont aussi constaté quelques accrochages avec des propriétaires de commerces dans les ruelles semi-commerciales ou commerciales.
- Lorsqu'il y a la présence de blocs-appartements dans une ruelle, ceci est souvent accompagné de problèmes de propreté.

Dans un autre ordre d'idées, on dénote aussi des conflits au niveau organisationnel. Dans un premier temps, une forte majorité de personnes interrogées ont mentionné que le temps nécessaire à l'implication dans un comité de ruelle, en plus du manque de ressources et du manque de participation des résidents, entraînait un certain découragement des membres. Il y aurait alors un manque d'organisation et de communication entre la Ville, l'Écoquartier et les comités. À ce titre, les personnes interrogées ont mentionné que pratiquement aucun suivi n'était fait lorsqu'ils faisaient part de leurs enjeux à la Ville, voire à l'Écoquartier. De plus, l'aspect de l'autofinancement pèse lourd sur les comités. Ajoutons à cela que toutes les personnes questionnées ont l'impression que ce sont toujours les mêmes personnes qui s'occupent de tout gérer et de tout faire, ce qui aurait un impact majeur sur la pérennité de leurs expériences. Finalement, le départ de l'agente de mobilisation a créé un manque, notamment au niveau communicationnel entre l'Écoquartier et les comités de ruelles (elle agissait à titre de personne ressource).

Pour terminer, en ce qui a trait aux projets futurs des membres des comités, ils souhaiteraient, entre autres, avoir plus de plates-bandes, des bacs à fruits, légumes et fines herbes, des fêtes thématiques, bloquer la ruelle aux automobiles, du gravier, du

compost, de la terre noire, du pavé alvéolé, des plantes, installer des tableaux, faire des murales, avoir des marquages au sol pour indiquer l'entrée et la sortie des ruelles, faire des activités l'hiver (ruelles blanches), avoir des bibliothèques, des jeux au sol et avoir des Comités de financement.

## Solutions envisagées (pérennité)

Dans cette dernière section du travail, suite aux résultats obtenus ci-haut, nous nous sommes questionnés sur les actions qui pourraient être mises en place pour une meilleure efficacité des comités de ruelles vertes et du type de soutien nécessaire à la mobilisation des citoyens-nes engagés-es. Les solutions proposées sont divisées en deux catégories, soit les solutions proposées par les personnes interrogées et les solutions proposées par le Comité d'encadrement suite aux résultats obtenus dans les sections précédentes.

### **1) Solutions proposées directement par les membres interrogés :**

- Pour assurer une certaine participation, lorsqu'il y a de nouveaux résidents, ces derniers devraient être informés de la ruelle verte, soit par l'Écoquartier ou les membres du comité, ou encore ils pourraient recevoir une fiche informative sur la ruelle, ce qu'elle comporte, ses bénéfices, etc.
- Dans une optique de communication entre ruelles une plate-forme communicationnelle sur Internet semblerait pertinente. Plus précisément, une plate-forme Internet où les membres des comités pourraient échanger de l'information et qui permettrait de connaître les activités des autres, les conflits et enjeux ainsi que les solutions trouvées, ce qui, selon nous, permettrait de régler plusieurs conflits.
- Dans l'idée d'assurer une future pérennité des comités de ruelles vertes, pour certains-nes, il faudrait investir au niveau de l'information sur les ruelles vertes, mais aussi plus généralement sur les bienfaits du verdissement urbain tant au niveau environnemental que social et sécuritaire. À ce niveau, il devrait y avoir des dépliants informatifs distribués à tous les citoyens-nes de l'arrondissement, mais aussi dans les écoles, car la pérennité passe principalement par l'information et la sensibilisation des enfants.
- Il serait pertinent que les comités de ruelles vertes puissent mettre en place un projet de « ruelles blanches » pour qu'il y ait de la vie durant la saison morte, ce qui favoriserait un plus fort attachement aux ruelles, et ce, toute l'année.

**2) Suite aux résultats obtenus par les diverses méthodes de collecte de données, les membres du Comité d'encadrement proposent comme solutions (toujours dans une optique de pérennité des comités de ruelles):**

- Une personne ressource au sein de l'Écoquartier, comme l'agente de mobilisation semble essentielle au bon fonctionnement des comités de ruelles vertes. Plus précisément, il semblerait important, pour les membres des comités, d'avoir une personne désignée vers qui se tourner pour toutes questions rattachées aux ruelles, pour les conflits rencontrés ainsi que pour pouvoir élaborer de nouveaux projets dans les ruelles.
- Afin d'assurer un certain niveau de participation des résidents, lors de la création d'une ruelle, les citoyens-nes de la ruelle doivent signer pour accepter le projet. Nous suggérons que cette signature comprenne une disposition spéciale mentionnant une participation minimale de leur part, notamment à la corvée annuelle, aux activités principales et à l'entretien général de la ruelle.
- Pour assurer une certaine pérennité et une bonne communication entre l'Écoquartier et les comités de ruelles vertes, ce dernier pourrait tenir au minimum une rencontre avec les membres des comités de ruelle par année. Ceci permettrait à l'Écoquartier de connaître les enjeux des ruelles, les activités qui s'y déroulent, les besoins des comités et les projets futurs.
- L'implication de l'arrondissement, tant au niveau matériel que financier semble essentielle pour la pérennité des ruelles vertes. Effectivement, toutes les entrevues permettent de mettre en lumière la non-participation de la Ville et les problèmes que cela entraîne. L'arrondissement devrait agir comme support financier et matériel à l'Écoquartier qui lui agit comme support aux comités de ruelles.
- Dans l'optique d'améliorer l'accès aux ressources matérielles, un entrepôt de matériel dans les locaux de l'Écoquartier, comprenant par exemple de la peinture, des gants, des pelles, des matériaux réutilisables, permettrait aux comités de ruelles de ne pas avoir à acheter du matériel (compte tenu

du financement pratiquement nul). Chaque ruelle pourrait y contribuer en y installant du matériel que les autres ruelles pourraient ensuite s'échanger. Nous croyons que cela serait profitable dans l'idée de partage d'un milieu de vie et d'un projet commun et réglerait bien des problématiques d'accès aux ressources, ce qui motiverait les comités à continuer.

- Dans le même ordre d'idées, nous proposons l'élaboration de fiches informatives pour chaque ruelle, incluant, par exemple, le nom de la ruelle, l'âge, l'emplacement, des photos, le type d'activités s'y déroulant, les défis rencontrés et les solutions élaborées, etc. De plus, il serait intéressant que ces fiches informatives soient complétées en partenariat entre l'Écoquartier et les comités de ruelle. Également, ces fiches pourraient par la suite être assemblées dans un document informatique disponible pour tous les comités de ruelles.
- Les ruelles pourraient se doter d'une certaine forme de réglementation qui pourrait être accrochée dans chaque ruelle (ex : ramasser les déchets, ne pas mettre les poubelles dans la ruelle, ramasser les excréments des chiens, ne pas jeter les mégots de cigarette par terre, réduire la vitesse, respecter ses voisins etc.)
- Afin d'améliorer la sécurité des ruelles vertes, ce qui est un enjeu important pour les citoyens-nes impliqués-es, il serait intéressant de mettre des lumières solaires à quelques endroits dans les ruelles, ce qui sécuriserait les passants-es et diminuerait le vandalisme.
- Il serait intéressant de mettre sur pied, par la SODER, un programme de financement des ruelles afin d'obtenir des partenariats avec des organismes et des entreprises. Ceci allégerait le coût pour l'Écoquartier et donnerait un petit budget aux comités. Nous croyons que cette solution aurait un grand impact sur la pérennité des ruelles.
- Il serait intéressant d'organiser, une fois par année, une soirée d'information pour les citoyens-nes de l'arrondissement où des chercheurs



pourraient venir parler de l'importance du verdissement urbain, du développement durable et de l'impact social bénéfique des ruelles vertes.

- L'implication de l'arrondissement serait nécessaire concernant l'accès aux automobiles dans les ruelles. Ces dernières devraient avoir des limites de vitesse avec amendes, être semi-barrées, voire fermées complètement aux automobiles.

## Conclusion

La recherche a permis d'élaborer un portrait représentatif des comités de ruelles vertes de Rosemont-La Petite-Patrie. Dans la mesure où l'Écoquartier comptera très bientôt plus de 100 ruelles vertes et comités, il était pertinent de se questionner sur la pérennité de ces comités. Pour ce faire, nous avons mis en lumière les facteurs qui favorisaient ou non la mobilisation citoyenne puis nous avons élaboré des pistes de solution. La pérennité des comités reposerait sur une mobilisation soutenue, qui passerait par une plus grande implication de l'arrondissement, plus de ressources offertes (petit budget, matériel), une plate-forme d'échanges entre les ruelles tant au niveau matériel que communicationnel, un suivi plus soutenu de la part de l'Écoquartier (présence d'une agent-e de mobilisation) ainsi que par la sensibilisation des gens.

La recherche a également permis de confirmer l'hypothèse de départ, soit que la participation citoyenne doit être soutenue et valorisée, que les comités de ruelles vertes doivent détenir un certain pouvoir sur leur territoire et leurs actions et doivent travailler en partenariat avec les autorités municipales pour assurer une autonomie/pérennité des expériences. Avec plus de 98 comités de ruelles vertes, les autorités se doivent de travailler avec et dans le même sens que les comités de ruelles. Ils doivent aussi leur donner plus de ressources dans le but de maintenir et améliorer la mobilisation citoyenne. Par conséquent, plus les comités de ruelles exerceront un contrôle sur les initiatives des ruelles vertes et auront accès aux ressources nécessaires (voir solutions envisagées), plus ils tendront à vouloir pérenniser les projets de développement local intégré.

Avec la crise environnementale actuelle, l'aménagement du territoire et le verdissement urbain font partie des solutions. L'approche des ruelles vertes de Rosemont-La Petite-Patrie est unique et innovatrice. Il faut cependant donner les ressources nécessaires aux comités de ruelles vertes concernant leur pérennité.

## Bibliographie

- Arnstein, S. (1969). A ladder of citizen participation. *AIP Journal* : 216-224.
- Chevrier, E-I. & Panet-Raymond, J. (2013). La participation citoyenne pour développer un quartier, *Nouvelles pratiques sociales*, 26,1, 67-83.
- Commission mondiale sur l'environnement et le développement (2005). *Notre avenir à tous*. Éditions LAMBDA alternatives. [1988]
- Écoquartier RPP (2014). *Verdissement*. [En ligne]. (<http://www.ecoquartierrpp.org/verdissement/> ). Page consultée le 3 décembre 2014.
- Écoquartier RPP (2015). *Les ruelles vertes*. [En ligne]. ([http://www.ecoquartier\\_rpp.org/wp-content/uploads/Ruelles-vertes.pdf](http://www.ecoquartier_rpp.org/wp-content/uploads/Ruelles-vertes.pdf)). Page consultée le 3 décembre 2014.
- Felli, R. (2008) *Les deux âmes de l'écologie : une critique du développement durable*. Paris : Éditions L'Harmattan.
- Féré, C. (2009). Villes rêvées, villes durables? *Géocarrefour*, [En ligne]. (<http://geocarrefour.revues.org.proxy.bibliotheques.uqam.ca:2048/7478>). Page consultée le 27 novembre 2014.
- Gagnon, C. (2008). Le développement durable, un nouveau paradigme scientifique?, in Massicotte, G. (dir), *Sciences du territoire*, Québec : Presses de l'Université du Québec, p. 335-368.
- Jégou, A. (2007). Les géographes français face au développement durable, *L'information géographique*, 3, 71, 6 :18.
- Long, N. & Tonini, B. (2012). Les espaces verts urbains : étude exploratoire des pratiques et du ressenti des usagers, *Natures et métropoles*, 12, 2, 2-19.
- Organisation des Nations Unies (2012). *Relever le défi de l'urbanisation durable*. [En ligne]. (<http://unchronicle.un.org/fr/article/relever-le-d-fi-de-l-urbanisation-durable/>). Page consultée le 3 décembre 2014.
- Organisation des Nations Unies (2014). *Agir sur les changements climatiques*. [En ligne]. (<http://www.un.org/fr/climatechange/>). Page consultée le 3 décembre 2014.
- Québec. Ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles, 2016. *À propos de la rénovation cadastrale*, [En ligne], Québec. ([https://foncier.mern.gouv.qc.ca/Portail/citoyens/renovation-cadastrale/avant/a\\_propos\\_de\\_la-renovation-cadastrale/](https://foncier.mern.gouv.qc.ca/Portail/citoyens/renovation-cadastrale/avant/a_propos_de_la-renovation-cadastrale/)). Page consultée le 14 août 2016.
- Robert, M. (2014). Chronique Montréalité no14- Brève histoire des ruelles de Montréal, *Archives Montréal*, [En ligne]. (<http://archivesdemontreal.com/2014/10/06/chronique-montrealite-no-15-breve-histoire-des-ruelles-de-montreal/>). Page consultée le 28 septembre 2016.
- Roussopoulos, D. (1994) *L'écologie politique*. Montréal : Écosociété.
- Sirois-Charron, S. (1991). *Les ruelles à Montréal, une ressource à gérer*, mémoire de maîtrise. Montréal : Université du Québec à Montréal, Département d'analyse et de gestion urbaines.
- Ville de Montréal : Rosemont-La Petite-Patrie. (2015). *Ruelles vertes*, [En ligne]. ([http://ville.montreal.qc.ca/portal/page?\\_pageid=7357,114005570&\\_dad=portal\\_schea=PORTAL](http://ville.montreal.qc.ca/portal/page?_pageid=7357,114005570&_dad=portal_schea=PORTAL)). Page consultée le 4 décembre 2014.
- Wackermann, G. (dir.) (2005). *Ville et environnement*. Paris : ellipses Édition.
- Wackermann, J. (2000). *Géographie urbaine*. Paris : ellipses Édition.
- Westphal, L. (2003). Urban greening and social benefits: a study of empowerment outcomes, *Journal of Arboriculture*, 29, 3, 137-147.

## ANNEXE I : informations complémentaires

### - **Historique des ruelles de Montréal**

Les ruelles de Montréal ont connu plusieurs changements au fil des années, elles font partie de l'histoire de la ville et sont désormais partie prenante de «l'identité culturelle montréalaise» (Sirois-Charron, 1991 : 19). C'est à partir des années 1800 que l'on dénote les premières petites rues, dites «ruelles», concordant avec l'entrée de la «phase économique de commercialisation» (Sirois-Charron, 1991 : 22) de Montréal. En fait, à cette époque, cette dernière devait répondre à une population croissante et a subi des transformations physiques majeures dues au transport de marchandises qui était devenu la ressource économique principale. On assiste à une augmentation importante du nombre de rues et de ruelles (Sirois-Charron, 1991 : 23). À ce moment, les ruelles sont élaborées de manière un peu chaotique, sans plan réel et non relié au réseau principal. Cependant, à partir des années 1850, l'ère industrielle vient transformer drastiquement et rapidement la métropole. En fait, la population est en essor majeur tout comme les constructions d'usines et d'habitations pour les travailleurs qui arrivent à Montréal avec leur famille (Sirois-Charron, 1991). C'est en 1860 que la Loi du Cadastre fait son entrée, créant ainsi le paysage que l'on connaît encore de nos jours, c'est-à-dire, une Ville divisée en lots. Mentionnons ici que cette Loi est présentement en remodelage, ce qu'on nomme la «rénovation cadastrale» (Ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles du Québec : 2016).

Les ruelles dites planifiées ont vu le jour suite à l'implantation de la bourgeoisie britannique, car cette dernière devait mettre sur pied un réseau connecté entre les logements et les écuries derrière les maisons (Sirois-Charron, 1991 : 27-28), à l'instar des quartiers ouvriers où il n'y avait pas encore de réseau connecté ni réellement planifié. C'est à partir des années 1870 que les ruelles se font de plus en plus présentes dans tous les quartiers avec le besoin d'accéder à l'arrière des bâtiments. Par conséquent, la ruelle devient «un moyen économique d'atteindre la cour arrière» (Sirois-Charron, 1991 : 34), est en forme de «H» ou de «L» (à partir des années 1890) et est orientée en profondeur.

On dénote tout de même une différenciation entre les ruelles bourgeoises et ouvrières (Sirois-Charrons, 1991 : 36).

Par la suite, de 1890 à 1914, il s'agit d'une période très prospère où l'aménagement de Montréal bat son plein. Ensuite, entre 1914 et 1940, la ville connaît un ralentissement de sa croissance dû aux problèmes économiques et à la Première Guerre mondiale. À partir de 1940, plusieurs quartiers de Montréal vont se développer, notamment au nord de la ville. Les années 1950 sont, quant à elles, synonymes de projets d'urbanisme d'envergure et du développement routier (Sirois-Charrons, 1991). Après les années 1950, les ruelles sont associées à des lieux sombres et peu accueillants, c'est pourquoi elles tendent à être supprimées des nouveaux développements (Robert, Archives de Montréal, 2014).

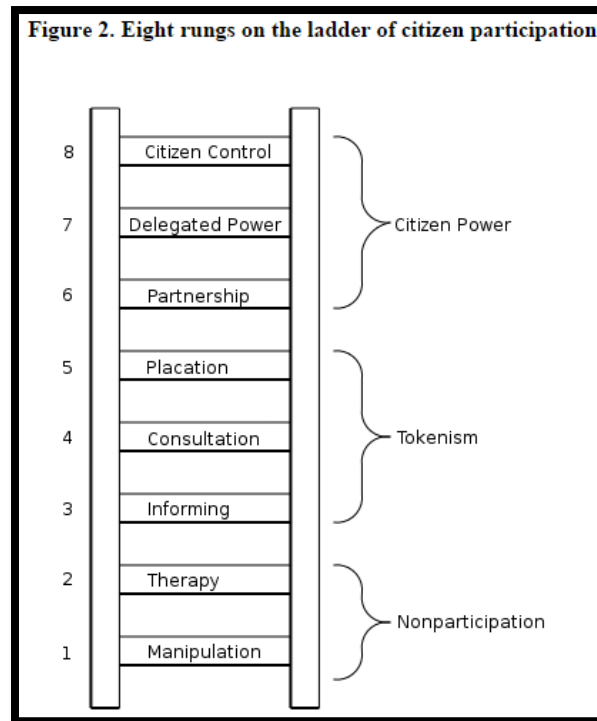
Encore de nos jours, les ruelles toujours présentes donnent accès à l'arrière des bâtiments. Or, elles sont de moins en moins utilisées et nécessaires, c'est pourquoi nous voyons désormais des projets de réaménagement des ruelles, souvent associés au verdissement urbain, comme les ruelles vertes de l'arrondissement de Rosemont-La Petite-Patrie.

#### - **Participation citoyenne**

La participation citoyenne, au sens d'Arnstein (1969), est représentée selon huit échelles et trois catégories (voir figure c). Plus précisément, les deux premières échelles représentent la non-participation (manipulation et thérapie) donc, où la population ne participe pas au débat, elle est peu éduquée et est victime de manipulation des dirigeants. La deuxième catégorie est celle nommée «Tokenism». L'information et la consultation représentent le fait que les citoyens-nes comprennent maintenant qu'ils/elles ont le droit de s'exprimer et de se faire entendre par les autorités ou les élus. Le niveau de placion représente le moment où la population à une certaine influence, mais sans avoir de pouvoir réel. La dernière catégorie renvoie au pouvoir citoyen, lorsqu'ils peuvent négocier avec les représentants du pouvoir, avoir du pouvoir (déléguer) et finalement, détenir un certain contrôle.

C'est pourquoi nous croyons que les membres des comités de ruelles vertes (voir hypothèse) doivent travailler en partenariat avec les détenteurs du pouvoir (élus) et doivent avoir un contrôle sur leur territoire s'ils veulent mettre en place tous les critères nécessaires à une certaine pérennité des expériences des ruelles vertes. Dans ce cadre d'idées, l'intérêt pour le sujet, l'information et l'accès aux ressources sont des variables essentielles à une autonomisation du processus.

Figure c) : Eight rungs on the ladder of citizen participation



Source : Arnstein, 1969.

Dans le même ordre d'idées, il est de plus en plus démontré que le verdissement urbain a des effets positifs sur la participation citoyenne. En fait, la mise en place d'espaces verts favoriserait la mobilisation citoyenne en créant un sentiment d'appartenance envers le territoire. Donc, un projet de verdissement réussi aura des bénéfices pour la communauté entière (Westphal, 2003).